62e ANNEE. — N° 137 MERCREDI 22 NOVEMBRE 1922

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La leçon des élections anglaises. — Mussolini et le Parlement italien. — La politique étrangère de l'Italie. — Le discours de Poincaré sur les réparations. — La Conférence de Lausanne.

Quelle est la leçon des élections anglaises ?

Ce qui est avant tout caractéristique c'est le retour très net de l'opinion britannique au système du partage d'influence entre ce qu'on appellerait en France un grand parti de droite et un grand parti de gauche.

La cohésion et la solidité du parti conservateur constituent un fait non moins remarquable, encore qu'il ait perdu quelques sièges. N'est-il pas étonnant que, après avoir partagé les responsabilités du pouvoir depuis la guerre, il sort vainqueur des élections, alors que ses partenaires de la veille, les libéraux, subissent un véritable écrasement.

Quant aux succès du *Labour Party*, ils ne signifient pas, croyons-nous, un progrès réel du socialisme en Angleterre. Ils signifient seulement que ceux qui votaient jusqu'ici pour les radicaux, se sont écartés du parti libéral, compromis par les lourdes responsabilités du pouvoir, pour s'orienter à gauche.

En somme, la tendance de droite a gardé toute sa force, tandis que la tendance de gauche, pour se dégager de l'équivoque coalitionniste et aussi sous l'influence du chômage, s'affirmait plus à gauche.

Ainsi la vie politique anglaise rentre, avec des nuances nouvelles, dans son ancien lit.

Au point de vue international, la répercussion des élections sera un repli de l'Angleterre sur elle-même. M. Bonar Law évitera de prendre des engagements extérieurs.

Apprêtons-nous à ne *compter* que sur nous-mêmes.

⁂

On attendait, non sans une certaine curiosité, la prise de contact de M. Mussolini avec le Parlement.

Dans le discours qu'il a prononcé l'autre jour à la Chambre italienne, il convient de distinguer le fond et la forme.

Le ton est impérieux, dictatorial. Dès ses premières paroles, M. Mussolini a marqué tout son mépris pour le Parlement actuel :

Ce que j'accomplis aujourd'hui est un acte de courtoisie envers vous et je ne vous demande, pour cet acte de pure forme, aucune marque spéciale de reconnaissance.

Et plus loin :

Je laisse aux mélancoliques fétichistes du superconstitutionnisme le loisir de disserter et de se plaindre, mais j'affirme que la révolution a ses droits. J'ajoute, pour que tout le monde le sache, que je suis ici pour défendre et mettre en valeur jusqu'à son degré le plus élevé la révolution des « chemises noires » pour en faire un facteur de développement, de progrès et d'équilibre dans l'histoire de la nation.

Résumant, enfin, sa pensée, il a déclaré :

J'ai formé un gouvernement de coalition, non pas dans le but d'avoir une majorité parlementaire, dont je n'ai pas besoin, mais pour réunir au-dessus des partis tous ceux qui désirent sauver la nation en danger.

Par ailleurs, on prête à M. Mussolini ces paroles, qui traduisent bien ses intentions : « la Chambre doit comprendre sa situation particulière qui peut faire qu'elle soit dissoute dans deux jours comme dans deux ans. »

Nous ne sommes guère habitués à rencontrer, dans un programme de gouvernement, des propos de ce genre. Mais la violence du langage ministériel peut s'expliquer par le désir du cabinet de faire l'économie d'une dissolution et d'une nouvelle campagne électorale.

Ceci est une explication, non une excuse.

Et puis, ne jugeons pas l'attitude du chef des fascistes avec notre âme de Français, épris de liberté : l'âme italienne avait sans doute besoin d'un dictateur à en juger par la soumission complète du Parlement et l'enthousiasme presque unanime de la population.

⁂

Laissons donc la forme du discours, pour le fond.

Comme tout ministre des affaires étrangères qui se respecte, M. Mussolini a passé la revue de tous les problèmes internationaux qui allaient solliciter son activité.

Ici, M. Mussolini apparaît moins *révolutionnaire* et le programme du ministre est dépourvu de l'allure impérialiste qu'adoptaient les revendications du candidat-ministre.

D'une façon générale, il entend respecter les traités :

Je pense que ce que je vais dire fera disparaître beaucoup d'appréhensions. Notre politique étrangère repose sur l'idée fondamentale que les traités de paix, bons ou mauvais, lorsqu'ils ont été signés et ratifiés, doivent être appliqués. Un Etat qui se respecte ne peut avoir une autre doctrine. Les traités ne sont pas éternels. Ce sont des chapitres d'histoire. Et il n'y a pas d'épilogue en histoire. Appliquer les traités c'est en vérifier les possibilités. Si l'application en démontre l'absurdité, on peut envisager l'éventualité d'un examen ultérieur des thèses respectives.

Vis-à-vis de l'Entente, il espère pouvoir lui demeurer fidèle :

Ou l'Entente deviendra vraiment un bloc homogène, un équilibre *égalitaire de forces, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs*, ou bien aura sonné sa dernière heure, et l'Italie reprendra sa liberté d'action et loyalement s'efforcera de défendre ses intérêts avec une politique différente..... Je souhaite que la première éventualité se vérifie.

Retenons, enfin, une dernière formule de M. Mussolini ; il s'est écrié : « Rien pour rien ». Cette idée n'est pas nouvelle. Sous le nom « d'égoïsme sacré », M. Sonnino l'a jadis cultivée.

Cette directive a-t-elle valu à l'Italie tous les avantages qu'en escomptait son auteur ? Il ne semble pas. L'actuel ministre pourrait peut-être se souvenir de l'expérience et apporter toute la souplesse, toute la mesure qu'il sied s'il n'entend pas liguer contre son pays toutes les autres nations !.....

⁂

A la Chambre, la discussion des interpellations sur la politique générale du gouvernement s'est terminée — — provisoirement — d'une façon inattendue : le renvoi de la suite du débat à un mois.

A noter cependant que l'ajournement impliquait nettement la confiance au cabinet.

D'une façon générale, on peut dire que le président du conseil a défini, avec sa clarté coutumière, l'attitude qu'il compte prendre à la prochaine conférence de Bruxelles.

M. Poincaré, naturellement, n'a pas indiqué minutieusement les propositions qu'il développera alors. En pouvait-il être autrement ? M. Poincaré pouvait-il, plusieurs semaines à l'avance, divulguer dans ses détails ce qui sera le programme français ?

C'eût été maladroit.

Au reste, le président du Conseil pense que les Alliés parviendront à s'entendre à Bruxelles.

Mais, il n'est pas sans intérêt de revenir sur ce discours de M. Poincaré.

Tout d'abord, M. Poincaré a démontré que la crise allemande est le fait de l'Allemagne elle-même, qui, par un désordre financier voulu ou toléré, a provoqué l'effondrement du mark, mais qu'il n'y a là qu'une ruine apparente, que l'Allemagne peut et doit payer, et que nous devons aller à la conférence de Bruxelles, en décembre, avec la volonté de nous faire rendre justice.

Le président du conseil rappelle ensuite les projets pompeux de reconstruction de l'Europe dont on parla à Cannes, les moratoires accordés à l'Allemagne, la conférence de Londres d'où il revint « *les mains vides, mais libres* ».

Dès lors, se pose la question : comment peut payer l'Allemagne et comment peut-on la faire payer ?

Et, tout d'abord, pense le président du Conseil le Reich peut payer :

Nous ne croyons pas à l'incapacité de paiement totale, même momentanée, d'un pays qui a gardé, avec sa richesse acquise, tous ses moyens de production. Sans doute, nous ne pouvons attendre aujourd'hui de son mark papier ni de l'encaisse or de sa Reichsbank des sommes importantes.

Mais l'Allemagne peut, dès maintenant, arrêter un programme sincère et réalisable de prestations en nature ; elle peut contraindre ses industriels, ses financiers, ses capitalistes, à rapatrier le nombre considérable de devises étrangères qu'ils ont laissées hors d'Allemagne.

.....Ce qui est certain, c'est que nous sommes en présence d'un pays qui a d'incontestables qualités de travail et de grandes richesses naturelles. Il peut donc chercher à emprunter, ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes après 1870.

Mais, par quels moyens amener l'Allemagne à effectuer les réparations ?

« Nous n'obtiendrons rien de l'Allemagne : ni contrôle efficace, ni réforme financière, ni payement des réparations, si nous nous bornons à lui adresser toujours prières et supplications.

« La Commission des réparations vient d'avoir à Berlin une preuve nouvelle de cette vérité. »

Dans ces conditions, la France ne saurait se dessaisir des gages sur lesquels elle possède, de par le Traité, une hypothèque : bien plus, elle devra, si on l'y oblige, tirer parti pour son propre compte de ces gages :

« Nous ne céderons de gages qu'à des créanciers qui se substitueraient à nous, et dans la mesure seulement où ils se substitueraient à nous. Ou bien nous en reviendrons à notre thèse de Londres, à savoir la saisie et la réalisation de quelques-uns des biens allemands, sur lesquels le traité nous donne une hypothèque générale, et nous ferions tout pour agir à cet effet avec nos Alliés.

« Ce n'est jamais de gaîté de cœur que la France a envisagé l'éventualité d'employer la contrainte, de revenir aux sanctions : elle préférerait l'exécution spontanée du traité ; mais, à la Conférence de Bruxelles, elle ne brisera aucune des armes qu'elle tient de conventions solennelles et ne souffrira pas qu'on les lui enlève des mains. »

En un mot, M. Poincaré ira à Bruxelles avec un ardent désir de paix et un grand esprit de conciliation, mais aussi avec la ferme volonté que les droits et intérêts de la France soient enfin sauvegardés.

⁂

La Conférence de Lausanne s'est ouverte lundi.

Lord Curzon et M. Poincaré ont pu conférer, ensemble, samedi à Paris et dimanche au cours du voyage, sur les points essentiels qui feront l'objet de la discussion du traité appelé à rétablir la paix en Orient.

Un communiqué apprend que l'entretien a « pleinement *confirmé* l'accord complet entre les Alliés ».

L'accord, en effet, existait déjà : M. Poincaré ayant accepté dans son ensemble la teneur du memorandum britannique.

Il faut souhaiter que cette étroite solidarité de l'Entente se maintienne : elle est la condition, nous l'avons dit, non seulement pour éviter que les négociations se prolongent indéfiniment, mais même pour aboutir tout simplement.

Quant à l'Italie, elle est tout aussi favorable au maintien de la cohésion de l'Entente. On peut s'en rendre compte par les lignes suivantes que publiait, à la date du 15, la *Tribuna* :

Le temps presse, les évènements se précipitent. L'enjeu est énorme, tant par son importance que pour ses conséquences. Toute divergence entre les gouvernements alliés, si leurs points de vue ne coïncident pas encore parfaitement, doit disparaître d'ici quelques jours, d'ici quelques heures. Il faut que la Turquie sente qu'elle a en face d'elle un bloc de forces et de volontés concordantes, bien décidées à défendre à tout prix, non seulement le prestige de l'Europe entière, mais encore les traités sur lesquels se fonde la sauvegarde de leurs intérêts communs en Orient.

Voilà le langage de la raison.

M. D.

L'Esprit public en Bavière

Sous ce titre, la *Revue Bleue* a publié récemment une étude fort instructive sur le degré de cordialité des relations entre Berlin et Munich.

Après avoir rappelé qu' « au lendemain de l'armistice, un champ vraiment splendide s'offrait à nous », en Bavière et que nous avons laissé « sonner midi sans intervenir, » l'auteur de l'article montre, faits à l'appui, que l'animosité la plus profonde règne toujours entre la Bavière et la Prusse et que, si nous voulions nous en donner la peine, nous pourrions tirer parti de ce dualisme.

« Une campagne vraiment formidable, lisons-nous, s'est déchaînée en Bavière contre la France, sous *l'inspiration des grands industriels* prussiens qui ont racheté à Munich et dans d'autres villes bavaroises nombre de journaux... Cette campagne a été incessante, acharnée ! Rien n'a été épargné à notre pays, ni les calomnies, ni les injures ! On en a conclu que tous les liens étaient rompus entre la Bavière et la France, parce qu'on ne voyait que l'apparence ; on a tiré cette autre déduction, un peu trop prompte, que la Bavière était inféodée au Reich ! Aucune assertion n'est plus inexacte ! »

Or, voici quelques faits et documents qui définissent excellemment la nature exacte des relations prusso-bavaroises.

Récemment, un procès retentissant, celui du comte Leoprechting, et des débats animés au Laudtag bavarois, ont révélé que le gouvernement du Reich se méfiait tellement des aspirations de la Bavière, que celle-ci était littéralement *espionnée* par Berlin. C'est ainsi qu'on a pu établir que « le comte Leoprechting fut, pendant de longs mois, à la solde de la Prusse, pour *surveiller* la Bavière ».

Ce fait se passe de commentaires !

En voici un second, non moins explicite.

On n'a pas oublié l'opposition soulevée en Bavière par la loi sur la défense de la République, opposition qui ne s'est calmée que devant les concessions accordées à la Bavière par le Reich.

Est-ce à dire que la paix soit définitive ? Que non pas ! A preuve ces indications fournies par un professeur bavarois : « *Il n'y a qu'un armistice et la haine subsiste au fond des cœurs.* Les explosions d'été n'étaient pas seulement causées par l'initiative berlinoise au sujet de la protection de la République. *Elles ne constituaient qu'un prétexte* et une secousse pour déchaîner des antipathies et des protestations accumulées depuis des années... »

Signalons pour terminer un dernier document, plus explicite encore si possible. La *Gazette de Francfort*, analysant le récent programme fédéraliste du parti populaire bavarois à Bamberg, *programme qui est un véritable défi au Reich*, écrivait :

« Est-ce que le *fédéralisme*, ou, pour parler plus exactement, le *particularisme* du parti dirigeant en Bavière, est jamais devenu plus actif et plus agressif que dans ces derniers temps ?... L'intérêt du parti réclame ouvertement que *le fossé qui sépare la Bavière du Reich soit élargi*, même s'il doit en résulter un dommage pour le peuple bavarois et pour le peuple allemand. »

Au total, les tendances séparatistes apparaissent on ne plut plus vivaces en Bavière, l'opposition de Munich à Berlin ne désarme pas.

La France ne pourrait-elle tirer parti de cet « esprit » de la Bavière ?

Nous n'ignorons pas qu'une scission quelconque survenant dans la République allemande compliquerait encore le déjà inextricable problème des réparations.

Du moins, la paix de l'Europe pourrait peut-être y gagner : ne serait-ce pas quelques millions d'âmes soustraites à l'emprise du pangermanisme ?

Car l'objection que la Bavière est le foyer de la réaction et du nationalisme dans l'Empire ne tient pas. En vérité, c'est moins contre la République allemande que contre le Reich que la Bavière se dresse.

On n'est pas sans savoir, en effet, à Munich que la première conséquence du rétablissement de la monarchie serait de consolider les liens, on ne peut plus relâchés, de la Bavière et de la Prusse. Dès lors, peut-on vraiment vouloir une restauration monarchique ?

Si donc le *séparatisme* est très réel, — et bien des faits tendent à le démontrer, — ne se trouvera-t-il pas un homme d'Etat pour lui faire produire tous ses fruits ?

M. D.

INFORMATIONS

M. Clemenceau en Amérique

M. Clemenceau a débarqué aux Etats-Unis où il a reçu un accueil enthousiaste.

Le gouvernement et la municipalité de New-York avaient organisé en son honneur une réception analogue à celles qui avaient été faites à M. Briand et au maréchal Foch.

« Je viens expliquer, a-t-il déclaré, que la France n'est ni militariste ni impérialiste et que, si elle maintient une armée forte, c'est parce qu'elle n'a pas d'autre garantie contre une nouvelle agression. Donnez-nous les garanties nécessaires, et nous licencierons aussitôt notre armée. »

L'Allemagne inhospitalière

Les habitants des divers Etats allemands, où la taxe de séjour a été récemment augmentée, se plaignent de voir les touristes partir dès qu'on leur en parle. Les touristes qui, cet hiver, songent à gagner l'Allemagne, devront éviter les Etats en question, et notamment la Bavière, où l'on se vante de faire la vie impossible aux étrangers.

Le marquis Crewe succède à lord Hardinge

Le marquis Crewe est nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, en remplacement de lord Hardinge, qui se retire de la carrière diplomatique.

La Russie veut rouvrir les portes de ses filatures

On annonce que les autorités russes ont commandé 50.000 balles de coton à une firme du Texas pour être livrées à Pétrograd.

La commande, dont la valeur est d'environ 6 millions de dollars, permettra aux Russes de recommencer la production dans leurs filatures de textiles.

En Irlande

On annonce que miss Mac Swiney reste couchée sur un matelas, à la porte de la prison où sa sœur fait la grève de la faim depuis quinze jours. Miss Annie Mac Swiney, qui a passé la nuit en prières, a manifesté son intention de ne pas se retirer et de ne prendre aucune nourriture jusqu'à ce que sa sœur ait été remise en liberté ou qu'on lui ait amené un prêtre.

Inconséquence

La Cour fédérale de Chicago a refusé d'accéder à la demande de W. Lloyd, tendant à obtenir trente jours de liberté avant de commencer à subir sa peine de cinq ans de prison, encourue pour menées communistes. Il avait demandé ce « congé » pour lui permettre de prendre des dispositions, afin d'administrer sa fortune s'élevant à 1.800.000 dollars.

On sait maintenant que Lloyd est le plus riche communiste du monde et cette révélation a vivement ému les membres de son parti, qui demandent à savoir pourquoi il n'a pas partagé sa fortune avec eux, Ils réclament son expulsion du parti communiste.

La reconstitution industrielle

On signale une recrudescence d'activité dans l'industrie sidérurgique, dont depuis quelque temps la situation, après une crise terrible, donnait quelques signes d'amélioration. Dans la région de Longwy même, deux hauts fourneaux viennent d'être remis à feu, l'un à la Société Raty de Saulnes (le troisième), l'autre à la Société de Senelle-Maubeuge (le quatrième).

La fuite du Sultan

On annonce que le sultan Mehemet VI a quitté si précipitamment Constantinople qu'il a laissé derrière lui son harem et toutes ses richesses, et qu'il s'est embarqué à bord du « Malaya » avec deux serviteurs mâles en tout, sans avoir eu le temps de rassembler sa famille. La fortune personnelle du sultan est évaluée à deux millions de livres. En raison du train de vie qui convient au caractère à demi-sacré du commandeur des croyants, il est probable que les frais de son entretien à Malte ne reviendront pas à moins de 100 livres par semaine.

La crainte des nationalistes turcs

Le correspondant du « Daily Mail » à Constantinople télégraphie que les nationalistes croient de plus en plus que les Anglais ont l'intention d'emmener le sultan aux Indes et de le proclamer calife. Une garde kémaliste veille jalousement sur l'épée et le manteau du prophète de peur que quelqu'un n'ose les emporter pour les remettre à Mehemet VI.

Un nouveau kalife

On annonce, de source autorisée, que le prince Abd-ul-Medjid-Effendi a été élu kalife par l'Assemblée nationale de Turquie. La communication officielle de cette élection est attendue incessamment.

Office national des mutilés

L'assemblée générale plénière de l'Office national des mutilés et réformés de guerre s'est tenue à Paris, à l'hôtel des Invalides.

M. Maginot, ministre de la guerre et des pensions, présidait. Il était assisté de M. Albert Lebrun, ancien ministre, président du conseil d'administration.

Des échanges de vues eurent lieu au sujet d'une nouvelle organisation des travaux en vue d'accélérer la marche et la solution des affaires qui incombent à l'Office.

Enfin, M. Maginot prit la parole pour souhaiter la bienvenue aux 40 nouveaux membres élus par les Fédérations de mutilés et pour féliciter le personnel de l'Office national de son dévouement à l'œuvre commune.

Les gendarmes vont pouvoir siffler

Afin de donner aux gendarmes le moyen de prévenir pour arrêt les automobilistes en faute, ces gendarmes devront être munis d'un sifflet du modèle dit à « roulette », pouvant émettre un son aigu perceptible en toutes circonstances.

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu à Angers, en remplacement de M. Boudinier, décédé :

Premier tour : Votants, 940 ; majorité absolue, 471. Ont obtenu : MM. de Blois, conservateur, 451 voix ; de Grandmaison, progressiste, 258 voix; Peton, radical, 218 ; divers, 13. Ballottage.

Deuxième tour de scrutin : Inscrits, 942 ; votants, 938 ; majorité absolue, 470. Ont obtenu : MM. de Blois, conservateur, 484 voix, élu ; de Grandmaison, progressiste, 269 voix ; Peton, radical, 183 voix.

Chambre des Députés

Séance du 20 novembre 1922

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion du budget de l'agriculture et vote le rétablissement du crédit pour l'école vétérinaire de Toulouse.

Dans la séance de l'après-midi, la discussion du budget de l'agriculture est reprise : divers chapitres et l'ensemble de ce budget sont votés.

CHRONIQUE LOCALE

La spéculation sur les changes

On lit dans les journaux :

« On déclare que le gouvernement aurait acquis la certitude que plusieurs banquiers étrangers ont réalisé dernièrement à Paris un coup sur le change pour faire baisser notre franc. Ce coup aurait été préparé dès le mois de septembre. On croit savoir qu'une enquête a été prescrite, qui ne saurait se terminer autrement que par l'ouverture d'une information judiciaire. »

Enfin, le Gouvernement s'est aperçu que la spéculation sévissait sur les changes, comme elle sévit sur les différentes denrées dont la consommation est courante.

Enfin, il a ordonné d'ouvrir une enquête pour pincer les auteurs de la spéculation sur nos changes.

Le Gouvernement a mis le temps à s'apercevoir que cette spéculation existait et que la baisse de notre franc était due, en bonne partie, à cette spéculation.

Peut-on croire que c'est aujourd'hui seulement que cette découverte a été faite ? Ignorait-on, jusqu'à ce jour que des financiers « étrangers » avaient intérêt à la baisse de notre franc ? Ceci est difficile à soutenir.

Mais, deux questions se posent : les financiers « étrangers » ont-ils pu

opérer tout seuls ? N'ont-ils pas quelques complices en France ?

Qui répondra non ? Aussi malins que soient les financiers « étrangers » il est certain que pour faire leurs opérations, ils ont été aidés par de complaisants collègues installés en France et en relations d'affaires avec des financiers français.

Les financiers ne s'embarrassent guère de la question de patrie : l'argent se trouve, se prend là où il est. Et cela, le Gouvernement le sait bien.

Mais voilà bien longtemps que la spéculation sur les changes a lieu et que notre franc est désastreusement en baisse.

Certes, il ne faut pas espérer que des poursuites, voire des condamnations contre quelques financiers reconnus coupables de spéculation sur les changes, feront remonter notre franc, à la valeur qu'il avait avant-guerre.

Mais il serait urgent, puisque l'on sait qu'il y a des individus qui spéculent sur sa baisse, que ces individus fussent frappés.

Le public français est adjuré, par circulaires, décrets ministériels à réaliser des économies sur son pain quotidien pour enrayer la dépréciation de notre argent, c'est bien le moins que ceux qui déprécient notre monnaie, dans un but de lucre, reçoivent le châtiment que méritent leurs machinations, leurs opérations malhonnêtes.

Hélas ! il y a beau temps qu'on parle de lutter contre les spéculateurs et qu'on a pris même des mesures contre eux : la situation de ces individus n'a pas changé : ils existent toujours et opèrent même, toujours avec le plus grand succès, et nul contribuable encore ne s'est aperçu qu'on ait fait rendre gorge aux spéculateurs, aux profiteurs !

Il était bon, toutefois, d'apprendre que le Gouvernement savait qu'il y avait des spéculateurs sur les changes !...

LOUIS BONNET.

Mutations

Les officiers du 7e dont les noms suivent, passent :

MM. Monvoisin, lieutenant de réserve, au 117e d'infanterie, Nitot, lieutenant de réserve, au 129e, Ostrowski, lieutenant de territoriale, au 91e, Perrier, lieutenant de territoriale, au 92e, Pillat, lieutenant de réserve, au 71e, Roze, lieutenant de territoriale, au 104e.

Tabacs

M. Calmette, candidat militaire, est nommé commis de culture de 8e classe dans la direction de Cahors.

Contributions indirectes

M. Dugau, vérificateur des Contributions indirectes, sans résidence, dans le Lot, est nommé à Cahors.

Recette buraliste

M. Coste, ancien militaire, est nommé receveur-buraliste à Gourdon.

Mérite agricole

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que la croix de chevalier du mérite agricole avait été décernée à Mme Fournié, cultivatrice à Cahors.

Voici les motifs qui accompagnent cette distinction :

« Fournié, née Amalric (Céleste) cultivatrice à Bégous, commune d Cahors: cultive la terre depuis son enfance. Exemple de courage et de travail. Mère de 6 enfants qui sont tous occupés aux travaux agricoles. »

Nous renouvelons nos félicitations à Mme Fournié.

Pour les pensionnés

M. Louis Delport, l'actif député du Lot, avait adressé la lettre suivante au ministre de la guerre :

Monsieur le Ministre,

Voilà bientôt 6 ou 7 mois, je vous signalais de quelle façon étaient reçus à certaines commissions de réforme de Toulouse les postulants aux pensions.

Encore aujourd'hui on me signale que ces hommes qui ont défendu le sol de la Patrie ne sont pas reçus avec tous les égards qui leur sont dûs et que la plupart des avis formulés et qui concluent au rejet de la pension sont informés par les médecins du Lot, devant lesquels reviennent nos malades, blessés ou mutilés de guerre.

J'espère qu'il me suffira de vous signaler tous ces abus pour que vous y portiez remède aussitôt, sans qu'il me soit nécessaire de vous en demander des explications à la tribune du Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

L. DELPORT.

⁂

Le Ministre a répondu en ces termes :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la façon dont ont été reçus des mutilés au Centre de réforme de Toulouse.

Afin de me permettre de faire procéder à une enquête, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître les noms, prénoms et adresses des anciens militaires dont il s'agit.

Veuillez agréer, etc...

Assises du Lot

Aucune affaire n'étant inscrite au rôle des assises du Lot qui devaient s'ouvrir à Cahors, le 4 décembre, la session n'aura pas lieu.

Une Conférence du Général Sarrail

Nombreuse assistance, samedi dernier, au Théâtre Municipal, pour entendre le général Sarrail parler, sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, de la réorganisation de la justice militaire et de la réduction du temps de service.

Disons tout de suite et avec netteté que c'est une préoccupation on ne peut plus légitime, on ne peut plus humaine, que de vouloir améliorer sans cesse les conditions dans lesquelles est rendue la justice, spécialement la justice militaire.

Nous estimons également qu'il convient de réduire autant que possible — c'est-à-dire dans les mesures compatibles avec la sécurité de la France — le temps de service militaire : nous ne pouvons nous payer le luxe d'une armée inutile.

Ceci dit, nous n'en sommes que plus libre pour exprimer combien nous éprouvons de scrupule à rendre compte des idées développées par le général Sarrail : il professe un profond dédain, un superbe mépris pour toute la presse indistinctement : à ses yeux, tous les journaux sont des « bourreurs de crânes ».

A ce point de vue, le général Sarrail nous paraît tout à fait mûr pour devenir journaliste : il s'est révélé, samedi soir, un expert émérite en « bourrage de crâne » !

Il est vrai qu'il y a des nuances dans le « bourrage de crâne ». Celui du général Sarrail est insidieux il présente des chimères comme tout à fait réalisables.

Mais. écoutons le général Sarrail, présenté par M. Albié, professeur au Lycée, président de la Ligue, comme « le type du soldat-citoyen, du général républicain ».

⁂

Pas de politique !

Le général Sarrail affirme tout de suite son intention de laisser de côté tout ce qui touche à sa vie militaire. Tout au plus veut-il se réjouir qu'une légende s'efface : l'armée d'Orient ne fut pas inactive ; elle a joué son rôle dans la guerre : c'est d'Orient qu'est venue la victoire.

Tout de même, il ne veut pas faire de politique. Non pas qu'il n'eût point son programme ! Bien au contraire : il se plaît à affirmer qu'il est partisan de l'*union des gauches, depuis les communistes jusqu'aux radicaux.*

Nous nous en voudrions de ne pas noter au passage une indication aussi importante.

Ainsi, il est des radicaux qui n'hésitent pas à préconiser l'alliance avec les communistes, ces partisans de la dictature, ces adversaires de la légalité et du suffrage universel.

Il en est d'autres, heureusement, — et c'est, croyons-nous, la majorité — qui se refusent à de telles collusions.

Le Congrès du Parti radical qui vient de s'achever n'a-t-il pas adopté une motion disant : « le parti radical et radical-socialiste ne se refusera pas à autoriser la fédération départementale à conclure avec les éléments de gauche, RESPECTUEUX DE LA LÉGALITÉ ET DU SUFFRAGE UNIVERSEL, les accords qui seraient nécessaires à la défense républicaine » ?

Mais bornons-nous à signaler cette différence d'attitude entre le général Sarrail et le parti radical, dont il est membre !...

Au surplus, comment ne pas s'étonner d'entendre un général exprimer des sympathies à l'adresse d'un parti qui condamne la patrie et n'exalte que la révolution ?

Troisième et dernière indication préliminaire : l'amnistie n'a pas été faite encore ; on ne saurait éluder cette question ; il faut une amnistie complète, tant du point de vue militaire que du point de vue politique.

⁂

La justice militaire

Le général Sarrail aborde alors le premier point de sa conférence : la réorganisation de la justice militaire.

Une réforme s'impose : telle qu'elle est actuellement organisée, la justice ne répond plus à son rôle. Elle fut faite pour une armée de métier et non pour une armée de citoyens libres.

Il est vrai ; mais l'orateur néglige de nous dire pourquoi l'application n'est plus possible : n'y a-t-il plus de délits ? La discipline est-elle devenue superflue ?

Mais passons !

Sur un point, l'organisation présente comporte une injustice : c'est le chef de la justice militaire qui est le juge souverain pour décider s'il y aura ou non poursuite, au nom de l'intérêt supérieur de la défense nationale. Ceci est la négation de la justice.

Où réside le remède ?

En temps de paix, dans la suppression pure et simple des Conseils de guerre ; la justice civile devrait connaître de tous les délits. Ainsi, d'ailleurs, on assurera l'entière compétence juridique des juges.

En temps de guerre, malgré le précédent de la Convention, on ne peut plus songer à déférer les délits à la justice civile : sinon, des soldats commettront une peccadille afin d'être ramenés à l'arrière pendant plusieurs mois. Et puis, il est de l'intérêt même des soldats d'être jugés au front : les Conseils de guerre de l'arrière étant, selon le conférencier, beaucoup plus sévères que ceux des armées.

Est-ce bien exact, demanderions-nous ? N'est-ce pas plutôt le contraire de la vérité ?

Par contre, on ne peut qu'approuver le général Sarrail quand il propose d'accorder aux juges militaires une absolue indépendance hiérarchique, de les recruter parmi des magistrats de profession, et d'assurer les droits de la défense avec toutes les garanties possibles.

Sur ces trois points, on ne peut qu'être pleinement d'accord avec lui : il faut réduire au minimum les risques d'erreur.

Le général parle ensuite de la répression. Il estime qu'il convient d'en changer les principes. en particulier, de diminuer l'échelle des peines et d'admettre les circonstances atténuantes. Il se déclare tout à fait partisan du droit présidentiel de grâce : il souhaite même que le Président de la République puisse en disposer plus efficacement. N'est-ce pas l'unique moyen de permettre les révisions ultérieures ?

Ici encore, on pourrait, à notre avis, partager dans l'ensemble les vues du général Sarrail.

⁂

La durée du service

Le conférencier aborde ensuite la question de la durée du service militaire.

Le Conseil Supérieur s'est prononcé pour le service de 18 mois, avec cette addition qu'on augmenterait le nombre des engagements volontaires.

Le Gouvernement et le Parlement, se retranchant derrière le Conseil Supérieur, ont adopté le service de 18 mois.

Au fond, pense l'orateur, l'état d'esprit de ces trois organismes est le même qu'au moment du vote de la loi de 3 ans : on veut avoir sous les drapeaux le plus de monde possible.

Ceci parce qu'on conserve le préjugé de l'armée active, comme si elle suffisait à faire la guerre qui, en réalité, fut faite en majeure partie par la réserve et la territoriale.

L'orateur ne s'explique guère, non plus, l'emploi sans cesse croissant des troupes coloniales, principalement des troupes noires.

Ces armées noires ont des qualités, mais de graves défauts.

Elles ne résistent pas au froid et on ne peut pas toujours tabler sur ces troupes.

Le recrutement des noirs n'est pas toujours loyal. Il fut souvent pratiqué de la façon dont les Grecs recrutaient leurs auxiliaires jadis.

Les troupes noires étaient autrefois excellentes parce qu'elles étaient composées d'engagés volontaires. Il n'en est pas de même aujourd'hui et ces indigènes sous les armes peuvent à un moment montrer de la mauvaise humeur et de l'indiscipline.

Une nation qui a fait la Révolution de 89 et qui s'est défendue contre toute l'Europe, lutte avec le courage et la poitrine de ses citoyens et ne se fait pas défendre par des mercenaires.

Et, comme conséquence, le général Sarrail propose le plan suivant de recrutement :

Une classe suffirait à parer à toutes les éventualités, mais il faut spécialiser chaque organe militaire.

1. Ecoles de recrues d'une durée de trois mois.

2. Création de régiments composés exclusivement de réservistes et de territoriaux.

3. Formation de troupes de couverture.

Le recrutement de la classe permet d'appeler 200.000 hommes en deux contingents. Ces hommes pourraient fournir 100.000 sur le Rhin pendant six mois, les 100.000 autres étant dans les casernes.

L'orateur a virtuellement terminé sa conférence. Mais il ne peut se résigner à conclure : il tente d'évoquer diverses anecdotes, esquisse quelques développements. Une atmosphère de lassitude plane sur l'assistance et, ça et là, des auditeurs commencent à quitter la salle...

Enfin, au bout d'un quart d'heure de ce manège, le général Sarrail se décide à terminer son discours, salué d'ailleurs par d'unanimes applaudissements.

⁂

M. L.-V. Meunier

Malgré tout, une légère impression de gêne subsiste. On ne peut se séparer ainsi, sans avoir tenté de secouer au préalable la demi lassitude qui s'est emparée d'un chacun.

M. Lucien-Victor Meunier, président de la Section bordelaise de la Ligue des Droits de l'Homme, se trouve là, fort heureusement, pour réchauffer l'atmosphère.

Il y réussit d'ailleurs parfaitement.

M. Lucien-Victor Meunier est un fils de la Gascogne : ça se devine, ça se voit, çà s'entend. Il parle, il gesticule, il fait de l'esprit et d'autant plus que, amusé, l'auditoire applaudit.

Maintenant qu'a dit M. L.-V. Meunier ?

Ceci importe peu : son improvisation, à bâtons rompus, visait simplement à maudire la Chambre, le Gouvernement... et même le Sénat, dernier et suprême refuge des défenseurs de la République!

Voulez-vous pourtant un fait qui vous permettra d'apprécier le sens de l'à-propos de M. L.-V. Meunier ? Parlant de la reprise des relations avec le Vatican, — qu'il condamne naturellement d'une façon véhémente, — il s'est désolé de voir le Sénat *républicain* « abdiquer sa dignité jusqu'à consentir à cette reprise »... Alors, on a souri, cette fois, et pour de bon !

N'avions-nous pas raison d'affirmer que M. Lucien-Victor Meunier sait fort bien divertir un auditoire ?

Et ce fut, pour ainsi dire, le mot de la fin !

M. D.

A la Chambre

Au cours de la discussion du budget de l'agriculture, dans la séance de lundi soir, M. Louis Delport a demandé au ministre de l'agriculture de vouloir bien prendre des mesures pour aider les agriculteurs dans leur lutte contre les sangliers dont les ravages dans nos campagnes sont, chaque jour, de plus en plus désastreux.

Le Ministre a répondu qu'il s'occupe activement de remédier efficacement aux ravages causés par ces animaux nuisibles.

Et la chaudière ?

Il paraît que la chaudière du fameux bateau vendu à l'encan, ces jours derniers, n'est pas complètement perdue. Elle a été retrouvée : elle repose près d'un bâtiment des Ponts et Chaussées, situé, route de Coty.

Elle attend qu'on la répare probablement, et puis qu'on la mette en vente comme on a fait du bateau.

Aujourd'hui, elle n'est plus, nous affirme-t-on, qu'un amas de ferraille rouillée.

Encore une bonne opération qu'a faite l'Etat !

L. B.

Ponts et Chaussées

Sont élevés au grade d'ingénieur des travaux publics de 1re classe, les ingénieurs de 2e classe du Lot dont les noms suivent :

MM. Gizard, Moulhiérat et Sènes.

Est élevé à la 2e classe, M. Bos.

Nos félicitations.

Préfecture

Mlle Dhiver, sténo-dactylographe à la Préfecture du Lot, reçue au concours de rédacteur qui a eu lieu le 26 octobre, est nommée rédactrice à la sous-préfecture de Gourdon, en remplacement de M.. Vanel, nommé à la Préfecture du Lot. Nos félicitations.

Les obsèques de M. Emile Rey

Dimanche matin, la commune de St-Denis-Martel a fait à M. le docteur Emile Rey, qui pendant 30 ans l'administra avec un dévouement sans borne, des funérailles solennelles.

Toute la population assistait aux obsèques, et le long cortège qui s'était formé devant le seuil de la maison et qui se déroula jusqu'au cimetière, démontrait combien l'affection était grande des habitants de St-Denis pour leur vénéré maire.

Les enfants des écoles, les sociétés des démobilisés, de vétérans, de secours mutuels de Catus, avec leurs drapeaux, leurs bannières, précédaient le char funèbre recouvert de magnifiques couronnes offertes par le Conseil municipal de St-Denis, et par le Conseil général, par la Société d'agriculture et par de nombreux amis.

Le deuil était conduit par MM. Lachièze, professeur, Solignac, Lachièze ancien député, Brugalières, juge de paix et son fils, neveux, beau-frère, cousins de M. Rey.

Dans l'assistance on remarquait : MM. Pépin, secrétaire général de la Préfecture, Fontanille, sénateur, Delmas, député, Delpon, Larnaudie, Valat, Rouma, conseillers généraux, Pergot, Pénel, Carlin, conseillers d'arrondissement, Grimal, Président du Tribunal civil, de Valon, avocat, Lafont, directeur des services agricoles, Gay, professeur d'agriculture, Mauriès, trésorier de la Société d'agriculture, Fréjaville, président de la Société des vignerons du Lot, Delpech, maire de Catus, Delfort, maire de Montgesty, de Camy, les maires du canton, docteur Cau, Puybasset, Lurguie, receveur de l'enregistrement, A. Lagaspie, Courtil, Soulié, le chef de brigade de gendarmerie et un grand nombre de catussiens. Toutes les communes étaient représentées.

Après la cérémonie religieuse, le cercueil fut porté à bras au cimetière et déposé devant le caveau où les discours furent prononcés.

M. Calmels, adjoint au maire de St-Denis-Catus parla au nom de la commune en ces termes :

Discours de M. Calmels

Mesdames,
Messieurs,

C'était un an avant la grande guerre, la Société d'agriculture tenait ses assises dans la grande salle de la mairie de Cahors. M. Rey, notre vénéré président, donnait une conférence sur les forces hydrauliques du Lot, appliquées à l'électrification des campagnes et, reprenant son idée favorite des petits métiers familiaux, portait à domicile la fée bienfaisante qui devait ramener le travail et l'aisance à la chaumière. Non loin de moi, un de nos plus réputés professeurs du lycée, aujourd'hui disparu et dont je m'honorais de cultiver l'amitié, M. Paumès, se retourna et me dit : Quel honnête homme ! Quelle vie toute de labeur ! J'estime que c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de quelqu'un.

Au soir de la vie, alors que tout aspire au repos, M. Rey, lui, travaillait toujours. Au lendemain du jour où amicalement nous avions discuté sur les derniers préparatifs de notre monument aux morts de la guerre, il parcourait les champs, attiré par ses essais de culture du blé qui l'ont tant passionné et c'est là que le froid homicide est venu terrasser cette belle intelligence.

Maire depuis plus de trente ans de notre commune, il n'avait ici que des amis ; tous, nous nous inclinions devant cette honnêteté scrupuleuse qui lui faisait gérer les fonds communaux comme un bien familial, devant cette bonté naturelle qui n'a jamais laissé monter à ses lèvres une parole d'amertume. Il a fait graver au fronton de notre petite église paroissiale la divine parole qu'on nous a tant répétée dans l'enfance : Aimez-vous les uns les autres.

C'est le résumé de sa vie.

Adieu, M. Rey, vous allez reposer à jamais au milieu de nos chers disparus, aux côtés de votre compagne qui fût autrefois la créatrice de notre bureau de bienfaisance, providence de notre petit pays.

Au nom du Conseil municipal et de la commune toute entière en deuil, je vous apporte le suprême hommage de notre douleur et de nos regrets.

M. Fontanille, sénateur, salua au nom des parlementaires et au nom du Conseil général du Lot la belle mémoire du docteur Rey.

Il retraça la carrière de l'homme politique dont il rappela les luttes ardentes pour le parti républicain qu'il fit triompher sur son nom en 1889, et il dit combien, au sein des assemblées politiques, il sut faire apprécier ses grandes qualités de travailleur infatigable, de savant.

Il montra la part active qu'il prit aux discussions des questions qui intéressaient l'agriculture et salua en M. Rey le bon républicain qui, condisciple et ami de Gambetta, avait toujours défendu avec vigueur les idées démocratiques.

M. Pergot, conseiller d'arrondissement, au nom du canton de Catus, prononça le discours suivant :

Discours de M. Pergot

Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi, comme conseiller d'arrondissement du canton de Catus, de venir rendre un dernier hommage à l'homme probe, actif et dévoué que fut le Dr Rey.

Sa vie politique, faite de droiture et d'honnêteté, est bien connue de tous.

Comme député, sénateur, conseiller général, maire de St-Denis, le Dr Rey s'occupa toujours des intérêts de son canton.

Adoré de tous, il était un de ces hommes qui n'ont jamais connu le mal et ignorent la haine.

Je ne relaterai pas sa carrière politique.

Je veux simplement parler de l'homme de bien et du médecin des pauvres qu'il fut toute sa vie.

Nul ne faisait appel en vain à ses conseils, à ses lumières, à ses offices.

Les pauvres furent toujours ses amis et à toute heure du jour et de la nuit le médecin était là au chevet des malades ou des mourants pour les soigner inlassablement, sans s'occuper si ses peines et son temps seraient rémunérés.

Grâce à son dévouement, le Dr Rey était aimé et adoré de la population.

L'énorme affluence qui se presse recueillie à ses obsèques le prouve suffisamment.

D'autres plus qualifiés que moi vous parleront de ses qualités remarquables d'agriculteur.

Qu'il me suffise de vous dire qu'il était depuis plusieurs années Président de la Société d'agriculture du Lot, où ses conseils de viticulteur expérimenté faisaient foi.

Dr Rey, vous fûtes le grand ami de mon beau-père, Paul Cambornac.

Au nom de sa mémoire,

En mon nom personnel,

Et au nom de la population catussienne, que je représente ici,

Je vous adresse le suprême hommage de notre gratitude et de notre profond respect.

M. le docteur Valat, au nom du corps médical du Lot, adressa en ces termes, le dernier adieu à son regretté confrère :

Discours de M. le Dr Valat

Mesdames,
Messieurs,

Au nom des médecins du Lot, je viens apporter à notre regretté doyen le suprême hommage de notre admiration et de notre profonde sympathie.

Des orateurs éloquents vont mettre en relief le rôle politique du conseiller général, du député, du sénateur ; nous ne parlerons que du médecin et de l'agriculteur.

Rey, vers 1864, s'installa à St-Denis-Catus, pour y exercer le sacerdoce médical. A cette période si lointaine, les fatigues de cette profession étaient encore plus grandes que celles d'aujourd'hui. Les praticiens faisaient les visites à cheval, ou assis, sur un cabriolet rudimentaire. C'est avec de tels moyens de locomotion que le Dr Rey débuta dans la carrière médicale, faite de dévouement et de fatigue.

Rey arrivait doué de toutes les qualités physiques et morales requises pour lui assurer rapidement une grande notoriété.

D'ailleurs, il n'était pas un inconnu ! Né à Mercuès, d'une famille très estimée, personne n'ignorait les bons antécédents du jeune docteur.

Au Lycée, élève bien doué et studieux, plus tard, étudiant réfléchi et laborieux entre tous, maintenant, praticien aimable et serviable à l'excès, en fallait-il davantage pour attirer d'emblée au jeune débutant toutes les sympathies et toute la confiance de son canton ?

Sa réputation fit des progrès rapides et son nom fut bientôt répandu dans les arrondissements de Cahors et de Gourdon.

A Cahors, à peine était-il arrivé à l'hôtel, que les clients affluaient pour prendre les conseils de ce praticien, aussi instruit que modeste.

Contrairement au proverbe, il devint prophète dans son pays, et les laborieux cultivateurs qui voyaient Rey à la tâche du matin au soir, toujours souriant, toujours aimable, jamais pressé de se soustraire à leurs questions, jamais las de leur donner des soins affectueux et éclairés, avaient pour lui une estime et une affection sans bornes, et la preuve lui en fut donnée dans chaque circonstance de sa vie.

Il n'eut qu'à se mettre sur les rangs et le voilà successivement maire de sa commune, conseiller général de Puy-l'Evêque, de Catus, enfin député, puis sénateur, et son succès politique, commencé en 1889, ne devait finir qu'en 1920.

Sa carrière de praticien se termina en 1889, quand les suffrages de ses concitoyens l'envoyèrent au Palais-Bourbon. Son élection fut le triomphe de la République dans le Lot, et ce fut un ami et un condisciple du grand tribun qui obtint cette victoire.

A la Chambre, il s'occupa surtout de questions fiscales. Mais bientôt, travailleur estimé de ses collègues, il fut désigné comme rapporteur de la loi sur l'Assistance médicale gratuite. Il l'étudia avec grand soin jusque dans les moindres détails et théoriquement elle sortit parfaite de sa plume.

Un jour, qu'il me parlait des services rendus par cette loi, une vive émotion le saisit subitement et il put à peine ajouter : « Vous n'aurez pas, cher ami, ce spectacle cruel de nos ouvriers agricoles, obligés d'aller, au terme de leur vieillesse, mendier le pain quotidien qu'ils ne peuvent plus gagner à la sueur de leur front. Les nouvelles dispositions légales mettront fin à leurs tortures. »

Rey, dans les dernières années de sa vie, eut à supporter les angoissantes émotions de la terrible guerre. Malgré son âge, il voulut utiliser les restes de son activité à soigner nos valeureux poilus. Il vint s'installer à l'hôpital-auxiliaire des Dames de France et y fit l'admiration de tous par son calme, son dévouement et sa tendresse paternelle pour les blessés.

Rey, médecin à St-Denis, était en outre agriculteur. Il avait ainsi, en dehors de sa science professionnelle, une autre ressource pour conquérir l'estime et l'affection de nos vaillantes populations rurales.

Vivant en pleins champs, auprès de sa digne compagne, — hélas ! depuis longtemps disparue, — au centre d'un domaine important, il consacrait ses rares loisirs aux questions agricoles, et son esprit chercheur et appliqué s'assimilait très vite toutes les données nouvelles propres à rendre la culture prospère. Bientôt, les terres et les vignes d'Escalié furent remarquées, et les habitants du canton venaient les visiter pour demander au docteur les secrets de cette belle réussite.

Président de la Société d'agriculture du Lot, M. Rey était très assidu à toutes les réunions de cette assemblée et ceux qui l'ont vu à l'œuvre savent avec quel zèle, avec quelle attention il écoutait les explications sur le fonctionnement de toute nouvelle machine, sur tout nouveau procédé de culture, sur toutes les variétés de semence, sur la nature et le dosage des engrais, etc. En un mot, tout ce qui touchait à la science agricole devenait pour lui l'objet d'une étude approfondie.

Dans ces derniers temps, comme son grand âge ne lui permettait plus de s'occuper de pratique médicale, ses goûts pour l'agriculture étaient encore plus prononcés. Quatre jours avant sa mort, par un temps rigoureux et malgré les avertissements affectueux de ses dévoués serviteurs, il avait creusé de ses propres mains quelques sillons dans son jardin et y avait semé de nouvelles variétés de blé en vue de démonstrations ultérieures.

Trêve de tout travail, chercheur infatigable, assez d'expériences agricoles, assez d'études médicales et de discussions politiques ! A 84 ans, il est temps de se reposer !

Tel fut l'ordre miséricordieux de l'Etre Suprême qui l'appelait à lui.

Vénéré confrère, après votre longue carrière si bien remplie, dormez en paix, laissant à d'autres le soin d'imiter votre exemple et d'égaler, s'ils le peuvent, le noble modèle que vous leur avez tracé !

Au nom des médecins du Lot, et en mon nom personnel, je vous adresse le dernier adieu !

Au nom de la Société d'agriculture du Lot, M. le docteur Larnaudie, vice-président, tint à apporter le salut suprême à celui qui fut le dévoué président de cette société.

Discours de M. le Dr Larnaudie

Mesdames,
Messieurs,

Au nom de la Société d'agriculture du Lot, dont nous avons l'honneur, avec mon collègue, M. de Camy, d'être les vice-présidents pour les arrondissements de Gourdon et de Figeac, j'ai reçu la mission de saluer la dépouille mortelle de notre excellent Président.

M. le Dr Rey, ancien député et sénateur, conseiller général et doyen d'âge de l'Assemblée départementale, chevalier de la Légion d'honneur, a eu une longue carrière politique où il s'est signalé par la sincérité et la droiture de ses convictions, comme le proclameront des voix plus autorisées.

Il m'appartient spécialement de signaler son rôle à la Société d'agriculture du Lot, dont il était déjà membre bien avant 1870, puis secrétaire, et fut alternativement le président effectif ou président honoraire depuis le 12 février 1881 à ce jour, sans interruption.

M. le Dr Rey s'est de bonne heure très vivement intéressé aux questions agricoles, appréciées à juste titre par lui comme vitales pour notre département, et cette tâche, d'une portée économique et sociale considérable, eut suffi telle qu'il la comprenait à absorber toute l'activité de l'homme le mieux doué, tant elle était menée par lui avec vigueur et profit.

Si notre démocratie rurale avait la réelle conscience de l'énorme perte qu'elle vient de faire, cette mort prendrait pour elle le caractère d'un véritable deuil départemental.

Pour analyser complètement son œuvre, si vaste et féconde, il faudrait un technicien avisé, et je ne sache pas avoir reçu, en mon existence déjà longue de modeste représentant cantonal, un mandat spécial plus délicat et plus difficile à remplir.

Fondée en 1832, notre Société d'agriculture était contemporaine de son regretté président, qui naquit à Mercuès, le 4 octobre 1838, et l'on peut affirmer, sans conteste, que l'histoire de l'une fut toujours intimement liée à celle de l'autre. La belle figure de M. le Dr Rey personnifiait entièrement la Société d'agriculture du Lot, sous ses diverses et successives appellations ou transformations; il en *était et en restait l'âme et la vie*, s'intéressant aux moindres détails de son organisation, de son œuvre, de son but, et de son avenir qu'il développait avec un succès croissant.

Par son activité inlassable, par sa haute influence et l'intérêt pratique donné à nos délibérations, le nombre des membres adhérents monta rapidement pour former cette phalange d'agriculteurs de plus de 500 membres.

Mais, depuis la guerre, sur l'initiative des pouvoirs publics, sa tâche s'accrut encore de la création des offices agricoles, organisations nationales de relèvement économique.

M. le Dr Rey en comprit aussitôt toute l'importance et l'intérêt. Avec le Directeur des Services agricoles, M. Lafon, qui trouva en lui un animateur infatigable, vibrant d'un même élan, il mit sur pied une organisation d'office qui servit de modèle et de type à MM. les Inspecteurs généraux pour leurs services départementaux.

Le budget de cet Office du Lot dispose aujourd'hui, en faveur de nos agriculteurs, d'un crédit annuel qui atteint près de 200.000 fr., gage certain d'améliorations et d'encouragements considérables que notre collègue M. Laparra, conseiller général, empêché, et que je suis chargé d'excuser, eût plus utilement et complètement développé, dans cette douloureuse circonstance.

M. le Dr Rey avait de bonne heure compris qu'en notre Quercy tout bonheur matériel, toute satisfaction appréciable, viendraient au paysan de cette terre familiale mieux cultivée, ensemencée rationnellement, et avec une inlassable foi d'apôtre, ce médecin, préparé par sa profession aux sentiments humanitaires, était parti en guerre contre la routine, soutenu par cet idéal qui ne cessa d'être le sien, de retenir aux champs l'agriculteur.

Il faut avoir assisté à nos réunions qu'il présidait avec tant d'assiduité, et de compétence, pour avoir une idée exacte de la somme de travail que comportait la solution de ce problème, et de l'énergie avec laquelle il s'y consacrait.

La culture sarclée du blé, la culture de la pomme de terre par œilletons, la reconstitution du vignoble, et la vinification, l'emploi rationnel des engrais, l'élevage des bovins, l'industrialisation de l'agriculture, l'électrification de nos campagnes, le développement des métiers familiaux, de nature à retenir au foyer, et à procurer aux vieillards, infirmes, mutilés et enfants par des travaux appropriés à leur âge et à leurs aptitudes physiques, les ressources nécessaires à leur existence, tel était le vaste programme qu'il s'était assigné et pour lequel il lutta sans relâche, avec une ténacité, une compétence et une activité qui s'affirmèrent toujours les mêmes, malgré ses 84 ans bien sonnés.

Sa volonté et son élan étaient tels que ceux qui l'approchaient et l'entendirent à notre dernière session du Conseil général, surtout à l'occasion de l'importante manifestation que fut le Concours agricole de Cahors des 30 septembre, 1er et 2 octobre écoulés, ne peuvent se résoudre à l'évidence et admettre que ces viriles déclarations étaient celles d'un vieillard arrivé au terme de son effort et marqué déjà pour une mort si prochaine !

Vous l'entendez encore appeler vigoureusement l'attention de M. le Ministre

de l'Agriculture sur les desiderata nombreux de notre pays agricole et les résumant s'écrier, aux applaudissements des 500 agriculteurs accourus dans la grande salle de livraison des tabacs :

« Le principal ouvrier de notre prospérité nationale et de notre relèvement économique sera Jacques Bonhomme, ce travailleur infatigable, patient, économe... Or, on l'entrave constamment dans sa tâche difficile, on le décourage par des taxes arbitraires, par des réglementations néfastes qui ne font que nous éloigner du but... Laissez-le donc faire ! Après avoir sauvé la France pendant la guerre, il la sauvera pendant la paix. »

Et il ajoutait avec le poète :

« Remettez en honneur le soc de la charrue,
Repeuplez la campagne aux dépens de la rue,
Protégez moins la ville et dégrevez les champs,
Ayez moins de bourgeois, ayez plus de paysans ! »

Telles furent ses dernières paroles. Elles resteront le testament économique de cet homme de bien, mort lui aussi, pour ainsi dire « en service » et à son « champ d'honneur », en l'espèce son terrain d'expériences agricol··, près de sa maison d'habitation de Catus Renouvelant ses essais de culture d blé, il comptait jalousement lui-même ses grains sélectionnés, tout entier à sa tâche, en oubliant la bise froide de novembre, et fut cloué en deux jours au cercueil, comme ce poilu, guettant l'ennemi, était frappé à son créneau !

Il allait ainsi sa vie, à 85 ans, certainement plus heureux du bonheur qu'il voulait et comptait donner qu de celui dont il aurait tranquillement joui.

Cette noble et belle carrière restera comme un exemple rare de travail et de dévouement.

La Société d'Agriculture du Lot, appréciant l'immensité de sa perte, dit à son regretté président, M. le Dr Rey, son dernier adieu, ému, et reconnaissant.

M. Pépin, secrétaire général de la Préfecture, au nom du Gouvernement de la République, prononça le discours suivant :

Discours de M. Pépin

Au nom du Gouvernement, au nom de M. le Préfet du Lot retenu à Paris par d'impérieux devoirs de sa charge, en son nom personnel, M. Pépin, secrétaire général, apporte un hommage suprême à la mémoire de M. le Docteur Rey.

N'étant que depuis 2 ans dans le Lot, M. Pépin dit qu'il ne peut donner qu'une impression forcément incomplète sur M. Rey : mais il lui fut donné de le voir à l'œuvre et de collaborer avec lui dans diverses commissions, et d'apprécier l'homme qu'il était.

Et M. le secrétaire général ajoute :

« Comme Président de la Commission des travaux publics à l'Assemblée départementale dont il était le doyen, M. Rey apportait le soin le plus scrupuleux à étudier les affaires qu'il avait à traiter, avec la volonté tenace d'aboutir. La rectitude de l'esprit qui s'alliait toujours à l'amour de l'ordre et de la règle, signe des hautes consciences morales, pour tout dire un profond sentiment de la justice et une grande bonté, bonté indulgente et conciliante de ceux qui ont beaucoup vécu et qui ont su acquérir beaucoup d'expérience, telles sont les qualités qui le constituaient foncièrement et qu'atteste toute son action comme Président de la Société d'Agriculture, maire, conseiller général, député et sénateur.

« Pendant plus de trente années, il a exercé sur la vie départementale du Lot une influence considérable, souvent prépondérante. Il estimait que le meilleur moyen de rester fidèle à la pensée directrice du régime qui, dès son arrivée à l'âge d'homme, avait conquis la prédilection de sa raison et de son cœur et lui avait donné l'amitié de Gambetta, était d'apporter dans la gestion de la fortune publique les plus persévérantes idées d'économie et de prévoyance.

« L'âge étant venu, de solennels avertissements ayant indiqué à M. Rey qu'il fallait renoncer à cette activité incessante et puissamment utile qui avait été l'honneur et le charme de sa vie, le repos et l'oisiveté demeuraient au-dessus de ses forces.

« La nature, toujours prématurément malveillante quand il s'agit de tels hommes, épargna du moins jusqu'au bout cette belle intelligence.

« Fidèle jusqu'à la dernière heure, il continua à se préoccuper avec la plus touchante sollicitude des grands intérêts qui avaient passionné toute sa vie civique et qu'il ne pouvait séparer dans son culte pieux : les intérêts de la France, ceux de la République, ceux du département du Lot et de son cher canton.

« Je salue avec respect la belle conscience qui vient de s'éteindre, le grand caractère qui disparaît et je prie sa famille de vouloir bien agréer l'hommage douloureusement ému de ma profonde sympathie. »

Tous ces discours furent écoutés avec émotion par la foule considérable qui se pressait dans le petit cimetière de St-Denis-Catus ; la cérémonie funèbre était terminée : la foule défila devant le cercueil qui fut ensuite descendu dans le caveau où à jamais dormira le vénéré maire de St-Denis, le bon et loyal homme politique que fut le docteur Emile Rey.

Le *Journal du Lot* salue avec respect la mémoire de M. le docteur Rey et adresse à la famille ses vives et sincères condoléances.

L. B.

Bal de l' « Avenir Cadurcien »

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi qu'aura lieu le bal organisé, au Palais des Fêtes, par l'*Avenir Cadurcien*.

Nous souhaitons bon succès aux organisateurs.

Obsèques

Dimanche, ont été célébrées à Cahors les obsèques de Mme Guérin, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis de la famille.

Nous adressons à M. Guérin, à M. Alayrac, garde-champêtre, à leur famille nos sincères condoléances.

Grande fête lotoise du 9 Décembre 1922

Il est rappelé à tous les originaires du Lot habitant Paris et la région parisienne, que la grande fête organisée avec le concours des Amicales lotoises aura lieu le samedi 9 décembre 1922 à 20 h. 30, dans la grande Salle des Fêtes de la Mairie du 10e arrondissement, brillamment décorée pour la circonstance. Cette fête comprendra un grand concert artistique suivi d'un bal de nuit à grand orchestre, dirigé par M. Bassot, 1er prix du Conservatoire. Le concours des meilleurs artistes des principaux théâtres de Paris nous est, d'ores et déjà, assuré, ainsi que la présence des hautes personnalités lotoises de la capitale.

Le Comité fait un pressant appel à tous les compatriotes pour assurer par leur présence et celle de leur famille le succès le plus éclatant à cette manifestation unique de la solidarité lotoise.

Prix de la carte d'entrée : Messieurs, 5 fr. ; dames, 3 fr. Entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans.

P. le Comité et par ordre :
Le Secrétaire Général :
L. QUERCY,
43 *bis, Avenue de Chatillon.*

N. B. — Les cartes d'entrée peuvent être réclamées, dès maintenant, aux trésoriers de chaque Amicale.

L'affaire de la banque Certes et Marty

Le jugement concernant cette affaire a été rendu par le tribunal civil de Figeac.

Sur le premier chef, M. Lourtioux est condamné à rembourser aux syndics de la faillite Certes et Marty la somme de 65.000 francs.

Sur le deuxième chef, le tribunal déclare qu'au fur et à mesure de la levée du moratorium, il déposera, jusqu'à concurrence de 24.000 francs, montant du cautionnement donné par la banque aux effets par lui acceptés.

En ce qui concerne la demande relative à son compte personnel à la banque et qui s'élèverait, d'après cette dernière, à 11.000 fr., et en ce qui concerne le remboursement des primes d'assurances payées pour son compte, le tribunal ordonne une instruction par expertise, à l'effet de vérifier les livres et prendre tous renseignements au sujet de ces deux derniers chefs de demande.

Procès-verbal

Abdel Kader ben Mahomed, Algérien, employé à l'équipe des P. T. T., faisait du tapage dimanche soir sur le trottoir de l'Hôtel de Ville. Il n'était pas content, et il était en état d'ivresse. Pour manifester son mécontentement, il cassa un carreau du bureau de l'agent-voyer.

Procès-verbal a été dressé pour ivresse à Abdel Kader ben Mahomed qui, au surplus, a dû payer séance tenante, le carreau cassé.

Foire du 18 novembre 1922

Foire peu importante. Cours pratiqués :

Bœufs : bœufs gras, 105 à 125 fr. les 50 K. ; vaches grasses, 85 à 100 fr. les 50 k. ; bœufs de travail, 2.000 à 4.100 fr. la paire ; vaches de travail, 1.200 à 2.300 la paire.

Porcelets, 90 à 140 fr. pièce, suivant grosseur.

Marché. — Poules grasses, 3,25 ; poulets, 3,50 ; dindes, 3,20 ; lapins domestiques, 1,50, le demi-kilo ; œufs, 7 fr. la douzaine ; pigeons, 4,70 la paire ; oies grasses, 5,50 ; canards gras, 5, le tout le demi-kilo.

Halles. — Maïs, 28 fr. les 80 litres ; pommes de terre, 18 fr. les 50 k. ; noix, 55 à 60 l'hectolitre.

Moutons : moutons gras, 1,25 ; agneaux, 1,40, le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, 90 à 150 fr. pièce suivant grosseur.

Une panne

Dimanche, le train de Brive arrivant à Cahors à midi, a eu une panne à St-Clair ; une machine de secours dut être envoyée de Cahors pour remorquer le train.

Les voyageurs qui se trouvaient en gare de Saint-Denis, et qui pour la plupart revenaient des obsèques du docteur Rey, durent subir un retard de près de 2 heures.

Ce n'est qu'à 1 heure 30 que le train arriva au lieu de 11 heures 45.

Arrestation

A la suite d'une enquête dirigée par la gendarmerie de Puy-l'Evêque, le sieur Dejean, dit Seysset, auteur de plusieurs vols de poules commis à Vire et dans les environs, a été arrêté à Villeneuve-sur-Lot sur mandat d'arrêt de M. le procureur de la République.

THEATRE DE CAHORS

Au Théâtre Municipal de Cahors, le vendredi 24 novembre, à 8 heures 1/2 précises, nous aurons une soirée des plus séduisantes, par la Tournée du répertoire de la Comédie-Française qui nous donnera le plaisir d'applaudir *pour la première et unique fois* le grand chef-d'œuvre de Beaumarchais, auteur si connu.

Le Mariage de Figaro

Pièce en 5 Actes

Cette jolie pièce, toute pleine d'imaginations jolies, réjouissante, étonne, charme, secoue par les mots de gaieté et d'observations les plus fins et les plus gais qu'on puisse imaginer.

⁂

Samedi 2 décembre, en soirée, au Théâtre Municipal, à 20 h. 30, la tournée Clevers donnera

La revue « C'est du bonheur »

3 actes, 20 tableaux, 200 costumes, les 12 danseuses d'Ambrosano, 20 décors, 15 changements à vue, tableaux sensationnels, le Cirque Européen et ses attractions uniques, une reconstitution de la Fête des Fous au Moyen Age, les Fleurs Merveilleuses, etc.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Le match du 19 novembre

TOULOUSE-AMIDONNIERS (I)
contre AVIRON-CADURCIEN (I)

L'équipe Toulousaine des Amidonniers I, qui appartient à la 2e série nous valut dimanche une des plus jolies rencontres de la saison. Disons de suite qu'elle méritait un succès plus étendu et que le score ne donne pas exactement la physionomie de la partie, puisque très franchement Cahors fut dominé pendant de longues minutes et à divers moments.

L'équipe Cadurcienne était privée des services de Rollès et Ollivier.

Dès le début, la partie rapide s'annonce passionnante, Toulouse envahit notre camp qui est dégagé bientôt et les Cadurciens essaient leur jeu favori d'ouverture à outrance, mais le ball sort pour les Amidonniers très souvent pendant la 1re mi-temps. Sur un coup de pied d'un équipier toulousain Lacoste reprend de volée et marque le 1er essai en coin. Pas de transformation. Le jeu s'anime davantage, les visiteurs dont le perçant est remarquable (à signaler un 3/4 centre vraiment dangereux) visent l'interception ; elle leur réussit, le 3/4 centre s'empare de l'ustensile, donne un coup de pied de déplacement, et l'ailier qui reçoit à merveille passe et marque en bonne position. Cette phase du jeu est longuement ovationnée par le public, littéralement emballé par la beauté de cet essai. Cahors, 3 ; Toulouse, 3.

L'Aviron, émoustillé, en met davantage, les avants sentent qu'il est temps de réagir. Sur passe de Delpy à Bonneville, celui-ci transmet à Alazard qui fonce et marque. Cahors, 6 ; Toulouse, 3.

La mi-temps est sifflée sur ce résultat.

A la reprise, et dès la mise en jeu, le 1/2 adverse transmet à un de ses 3/4 qui fonce, feinte, passe à son ailier, l'essai est sauvé « in extremis ». Mais le ball va sortir plus souvent de nos mêlées à notre avantage ; sur départ des 3/4 « bleu et blanc », Rosset donne un petit coup de pied à suivre, Combalbert reçoit et vole à l'essai. La partie devient plus vite, sur un recentrage du 1/2 de mêlée Lacoste, qui passe aux avants, Alazard s'empare du ball en dernier lieu et marque son 2e essai. Cahors, 12 ; Toulouse, 3.

Après une mêlée ouverte dans les 22 Toulousains Lescoul saisit le ballon le transmet à Bonneville qui s'écrase entre les poteaux. Toujours sur une mêlée ouverte et sur passe d'Alazard à Iches, ce dernier marque à son tour le dernier et 6e essai pour Cahors qui triomphe par 18 à 3.

L'arbitrage fut impartial et sévère. Vernet, dont l'autorité grandit chaque jour sut reprimer quand il convint. Le jeu fut rude, vite, mais sans brutalités.

Les avants Cadurciens firent hier une meilleure partie que de coutume. Leurs replis furent plus vites et ils dominèrent en touches, surtout en touches courtes, sinon en mêlées. Les lignes arrières furent bonnes et Combalbert a sa place toute désignée comme ailier. Miquel dont les progrès sont remarquables est un arrière sûr, mais il lui faudra surveiller ses coups de pied puissants et diriger son ball vers des touches qui souvent seront d'une utilité absolue, surtout en championnat.

Les équipiers premiers ont beaucoup à faire encore, s'ils veulent battre et *Grenade* et *l'Intime*, voire même les *Cheminots* qui ont triomphé avant-hier de *Grisolles*. Ces 3 équipes puissantes et bien menées leur donneront plus de mal qu'on ne croit ; et il faut absolument les battre, si nous voulons entrer en 2e série, l'an prochain.

Grenade est peut-être l'adversaire le plus redoutable et Cahors s'en rendra compte le *10 décembre* jour où cette puissante équipe viendra matcher en Championnat au Stade Lucien Desprats. La partie sera rude, car *Grenade* possède une mêlée de poids et des avants qui « donnent ».

A tout prix il est indispensable que nos 3 quinze s'entrainent à outrance.

La Commission espère que ses appels seront entendus et ses avis suivis.

A l'ouvrage vite, car le succès en dépend.

⁂

L'Aviron Cadurcien présente à M. Alayrac, un de ses amis dévoués et gérant de l' « Epargne » à Cahors, ses sincères condoléances à l'occasion du décès de sa sœur, Mlle Alayrac.

⁂

Tous les équipiers qui sont possesseurs *d'un maillot zélandais non écussonné*, devront le remettre lavé, au garde de l'Aviron, au plus tard jeudi soir 23 courant.

⁂

Avis aux Cafetiers et Débitants de Cahors.

Le 30 novembre à 8 h. 1/2, au Siège Social (Café Tivoli) auront lieu les concessions des buvettes de l'Aviron et du Stade. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat le soir de 6 à 7 heures.

Athlétisme

Licences pour l'année 1922-1923

Les membres de l'A. C. inscrits à la section d'Athlétisme sont invités à demander, avant le 25 novembre courant, dernier délai, leur licence pour l'année 1922-1923. Ils devront joindre à la demande la somme de 1 fr. 50 et leur photographie.

Les demandes devront être déposées au Siège Social (Café Tivoli).

⁂

LA QUERCYNOISE

C'est à 2 h. 28 exactement jeudi que ces deux équipes font leur entrée sur le terrain.

Première mi-temps : Le coup d'envoi échoit à la Quercynoise : le jeu se porte pour quelques instants dans les 22 des visiteurs, mais ces derniers remontent bientôt le terrain grâce aux puissants dégagements en touche de leur demi d'ouverture. Le jeu est alors assez confus et consiste seulement en un duel d'avants. Les potaches dominent en touche, mais les normaliens s'assurent le meilleur en mêlée.

Deuxième mi-temps : Le manque d'entrainement se fait, dès le début, profondément sentir.

L'ardeur des deux équipes semble diminuer. Le Booshing plus en souffle domine, malgré quelques dangereuses descentes des trois-quarts lycéens ; on pronostique le match nul, quand, 9 minutes avant la fin, sur un dégagement de l'arrière quercynois, qui ne trouve pas la touche, le demi d'ouverture montalbanais cueille le « ball » de volée, passe rapidement à un trois quart aile, qui va dans un style puissant déposer l'ustensile derrière la ligne blanche. Le but est manqué. Booshing 3 points.

La Quercynoise émoustillée par cet essai semble vouloir réagir, lorsque après un nouveau départ adverse, le même demi d'ouverture qui, quelques minutes auparavant avait amené l'essai, réussit des 22 mètres un joli drop goal. Booshing 7 points.

Bientôt après la fin est sifflée par M. Bonhomme, du Comité des Pyrénées, qui arbitra cette partie de façon large et impartiale.

Considérations : C'est une grave erreur de tactique qui est cause de la défaite qu'ont essuyée nos « potaches ».

En effet, alors que leur force principale résidait en leurs lignes arrières, ils auraient dû chercher à alimenter ces dernières, le plus souvent possible, ce qui leur était relativement facile, étant donné leur supériorité en touche ; mais au lieu d'ouvrir, les avants faisant preuve d'une énergie farouche, avançaient par grands coups de boutoirs.

Les huit « forwards » superbement enlevés par Gorse, Lescoul, Rulié et Henras furent admirables d'entrain. Les jeunes aussi, qui faisaient pour la première fois leur entrée dans le « quinze » bleu et blanc furent très courageux.

Le demi de mêlée fut faible, sa première mi-temps ne fut pas brillante, il se racheta un peu dans la suite

Hormières à l'ouverture est en possession de toutes les qualités qui font le grand joueur : démarrage rapide, adresse de mains exceptionnelle, feinte de passe, crochet et par dessus tout une conception excellente de son rôle, une vue très judicieuse de la situation et une décision instantanée.

Les trois-quarts ne furent guère à l'ouvrage. Les centres, deux excellents joueurs cependant, ne furent pas durant ce match à la hauteur de leur réputation. Heilhes oublia le plus souvent son ailier qui n'était pourtant pas à négliger. N'est-ce pas Carriol ?

A l'aile droite De Camy fut excellent en défense.

L'arrière, le benjamin « de l'équipe », fut très courageux et mérite des félicitations.

En résumé le « team » a besoin d'une urgente et sérieuse mise au point. Des changements s'imposent. Une discipline plus stricte doit être observée et, dès aujourd'hui, l'entrainement doit reprendre avec méthode et intensité.

A l'ouvrage, potaches ! Il faut que le 23, une éclatante victoire vienne effacer le souvenir de votre défaite de jeudi.

⁂

Nous rappelons au public cadurcien, que le jeudi 23 novembre la « Quercynoise » (1) disputera son second match de championnat de la saison, contre l'U. S. Ingres (lycée de Montauban).

Les quelques changements opérés dans le quinze « bleu et blanc », la rentrée de deux excellents joueurs et la ferme volonté de vaincre font augurer une admirable partie.

Tous les sportifs, au Stade Lucien Desprats !

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 25, DIMANCHE 26 Novembre

Les Mystères de Paris

1er *Episode* (6 parties : 2.000 mètres)

Jamais film n'a réuni autant de vedettes : Mme Huguette Duflos, de la Comédie-Française ; Georges Lannes, Mme Jalabert, Daleu, Marceline Rouvier, la célèbre ballerine de l'Opéra, etc.....

C'est le plus gros succès de la saison cinématographique.

Le bas de soie, comédie (2 parties).
LE SECRET D'ALTA ROCCA, 7e épisode.
Phocéa-Journal, actualités.

St-Laurent-Lolmie

Compte rendu de séance. — Le conseil municipal réuni le 19 novembre sous la présidence de M. le maire a procédé à la formation de la liste de proposition des répartiteurs pour l'année 1923.

Il a admis au bénéfice de l'assistance médicale gratuite Marguerite-Léonie Bonnet, épouse Bernadou.

Un vœu tendant au transfert de l'emplacement du monument aux morts pour la Patrie, du côté ouest de l'école des garçons, extrémité sud, à l'extrémité sud de l'allée centrale qui divise le dit jardin a été pris en considération.

M. Bouchet Louis a été désigné pour participer à la formation des listes électorales pour l'année 1923. MM. Gras Théodore et Parriel Jean-Baptiste sont chargés du jugement des réclamations.

Une commission de trois membres a été désignée pour rassembler les renseignements relatifs à l'achat d'un corbillard. MM. Québre et Mercadier sont membres de la dite commission présidée par M. le maire.

St-Sulpice

Dans un précédent numéro, une erreur de mise en page a fait placer à la chronique de Saint Sulpice, une information, sous le titre « à l'instruction » qui est relative à Gourdon.

Teyssieu

Foire. — Notre foire a été médiocre à cause de sa coïncidence avec celle de Sousceyrac. Peu de bêtes à cornes et de porcs gras.

Ces derniers se sont vendns de 220 à 230 fr. les 50 kilos. Les veaux, amenés nombreux, ont tous été vendus de 3 fr. 50 à 4 fr. 75 le kilo, accusant une légère hausse sur les marches précédents.

A vendre *plusieurs meubles anciens* en parfait état, Louis XIV et Louis XV, et mobilier important.

S'adresser à **COMBETTES,** à SOUCIRAC (Lot).

REMERCIEMENTS

Monsieur Marcel GUÉRIN,
Madame et Monsieur Urbain ALAYRAC,
Madame et Monsieur Jean ALAYRAC et leur fils.

Les familles ALAYRAC, BÉDUÉ, VIDAL, VAURILLION, TICOUT, DABLAN, MAGNIER remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Madame Germaine GUÉRIN
Née ALAYRAC

Une excellente Recette

Pour faire soi-même un bon vin fortifiant, rien n'est plus facile : achetez chez votre pharmacien un flacon de Quintonine, que vous verserez dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs et guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'anémie et la neurasthénie.

La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, cola, coca, fer et glycérophosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable. Le flacon 2 fr. 75.

Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

Un fonds de commerce, bien achalandé, au centre de la ville. Armurerie, coutellerie, articles de pêche.

S'adresser : **J. DELLARD,** *Cabinet Immobilier,* rue Maréchal-Joffre, CAHORS.

A VENDRE

Un fonds de buvette-restaurant, anciennement créé, bien situé.

S'adresser : **J. DELLARD,** *Cabinet Immobilier,* rue Maréchal-Joffre, CAHORS.

A VENDRE

Une maison au centre de la ville, plusieurs appartements, chais, écuries et remise Prix..... **15.000 fr.**

S'adresser : **J. DELLARD,** *Cabinet Immobilier,* rue Maréchal-Joffre, CAHORS.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 26.

Troubles à Dresde

De Dresde : De nouveaux troubles ont eu lieu au cours de l'après-midi et de la soirée d'hier à Dresde. La foule, composée surtout de jeunes gens, a eu une attitude provocatrice à l'égard de la police qui fit usage de sabres et de bâtons caoutchoutés.

A Brunswick, les jeunes communistes se sont réunis place du Vieux-Marché et ont voulu organiser le pillage : les vitres des magasins furent brisées et la police put empêcher les troubles.

⁂

Une entrevue italo-gougo-slave

De Lausanne : M. Nintchitch, ministre des Affaire étrangères de Yougoslavie, a eu hier un long entretient avec M. Mussolini.

M. Nintchitch a déclaré avoir rapporté de l'entretien une impression satisfaisante.

⁂

M. Gounaris est malade

D'Athènes : L'état de santé de M. Gounaris serait très grave.

⁂

Lloyd George est enrhumé !

De Londres : On déclare que c'est un rhume sérieux qui a empêché M. Lloyd George de paraître à la première séance tenue par le nouveau Parlement.

⁂

Le Sultan à Malte

De Malte : Les autorités anglaises ont pris toutes mesures nécessaires pour protéger le Sultan de Turquie contre tout attentat. Il résidera momentanément au fort Tigue Sliema, qui sera entouré d'une forte garde.

⁂

Au Parlement

La Chambre discute ce matin le budget de la marine marchande.

Le Sénat reprendra, cet après-midi, le débat sur le vote des femmes.

Feuilleton du « Journal du Lot » 45

L'AFFAIRE RICHARD

D'après BURFORD-DELANNOY

PAR

E.-Pierre LUQUET

XVIII

SAUVETAGE

— Lutte ! murmura Jérôme.

Il tira sa lanterne de sa poche et examina de près le parquet. Entre la table et la fenêtre, il perçut bientôt deux taches, une large et une petite, brunes, rondes et étoilées.

— Sang ! murmura-t-il. Mon Vernier serait-il venu se faire assassiner ici ? Mais par qui ?... Et pourquoi ?... Dallas et Durand à la piste de leur papier ?... Voilà qui compliquerait les choses.

Il se dirigea vers l'étagère aux livres et y prit le gros dictionnaire qui lui avait été signalé par Marguerite Cartier. Il avait à peine commencé à feuilleter qu'une note pliée en quatre s'en échappait :

« Nous soussignés, déclarons que nous étions dans l'appartement de M. Dominique Richard lorsqu'il y est mort.

« J. Durand. Capitaine Dallas. »

— En tout cas, ils ne l'ont pas trouvée. Demain, mes enfants, avec ceci, je vous mènerai loin, dit Jérôme à voix basse en mettant l'attestation dans sa poche. Et plus loin encore si vous avez fait du mal à mon ami Paul Vernier.

Il reprit son examen.

Bientôt il retirait de sous le buffet deux ou trois morceaux de cordelette dont la coupe était toute fraîche.

— Homme ligoté, murmurait-il. Donc, j'ai une chance de le retrouver vivant. On ne ligote pas les cadavres, et quand on attache les gens, c'est généralement qu'on ne veut pas les tuer. Cherchons.

Il visita les quatre pièces et la cuisine dont se composait la petite maison, ouvrant les armoires et les placards, regardant sur et sous les meubles, ne laissant aucun coin inexploré. Nous savons qu'il ne pouvait rien découvrir par cet examen.

Au-dessus du rez-de-chaussée régnait un grenier ; il le visita de fond en comble. Il mettait à sa recherche l'esprit pratique et méthodique qu'il apportait en toute chose, préférant aller lentement et sûrement que de laisser une place quelconque de la maison sans investigation.

Rien !

— Les caves, murmura-t-il.

Il les visita l'une après l'autre, et dans le coin le plus reculé de la dernière...

— Ah ! Ah ! nous y voici !

Un paquet informe et complètement immobile gisait au milieu d'une mare noire de poussière de houille. Jérôme approchant sa lanterne, reconnut Paul Vernier : il n'avait ni un tressaillement, ni un souffle ; ses poignets et ses chevilles étaient tachés de sang, un énorme bâillon s'enfonçait dans sa bouche et lui maintenait les mâchoires ouvertes ; la face était livide et les yeux révulsés.

— Coquins ! murmura Jérôme.

Il prit son canif et coupa les liens. Puis il mit la main sous les vêtements de l'acteur et palpa le cœur.

— Il vit ; mais je suis arrivé à temps.

Il se releva, grimpa dans la cuisine, et rapporta de l'eau, dont il baigna les tempes de Vernier. Celui-ci était à demi-mort ; le sang ne battait plus que faiblement dans ses artères ; le fait d'avoir eu les mâchoires écartées de force pendant si longtemps était cause qu'elles ne se refermaient plus ; l'endroit où les cordes avaient été serrées avec cruauté n'était plus qu'une plaie violette, qu'une bouillie de chair d'où perlaient des gouttes de sang.

— Bandits ! grommelait Jérôme.

Au bout de dix minutes, Vernier fit entendre un faible gémissement ; au bout de quinze, il ouvrit les yeux, et tout aussitôt un regard d'indicible terreur les emplit.

— C'est moi, lui dit Jérôme ; tranquillisez-vous : vous êtes sauvé.

Les soins continuèrent pendant un quart d'heure encore ; la couleur était revenue aux joues de Vernier ; sa bouche s'était péniblement refermée, mais il lui aurait été impossible de prononcer un mot. La face entière était paralysée par l'action prolongée du bâillon.

— Vous sentez-vous mieux ? lui demanda le policier.

— Oui, répondit Vernier d'un signe de tête.

— Voulez-vous essayer, avec mon aide, de remonter ?

Il se mit sur les genoux, en gémissant ; son corps entier lui faisait mal ; ses chevilles et ses poignets surtout étaient le siège d'une douleur atroce ; il semblait qu'on avait disloqué tous les os de sa tête. Il voulut se redresser et ne le put pas. Jérôme n'était pas assez fort pour le transporter. Alors, il marcha, il se traîna plutôt, sur les genoux et sur les mains, jusqu'à l'escalier de pierre.

Un quart d'heure plus tard, il était couché dans le lit de Marguerite Cartier, et son sauveur courait chez un pharmacien où il se procurait un cordial énergique, ainsi qu'un pansement pour les effroyables plaies du malheureux jeune homme. Mais on peut croire qu'il avait eu la précaution, cette fois, de fermer soigneusement la porte de la maison.

Vers deux heures du matin, Paul Vernier put parler. Il articulait comme les gens atteints de paralysie, et force était de deviner ce qu'il disait, mais Jérôme avait un tel désir de savoir ce qui s'était passé, qu'il devinait, en effet, les mots tronqués qui sortaient des lèvres du malade.

— Vous pouvez parler ?

— Oui.

— Vous souffrez encore en parlant ?

— Oui.

— Eh bien, dites-en le moins possible ; je vais vous interroger. Vous répondrez par oui ou par non toutes les fois que cela se pourra. Vous êtes arrivé ici vers cinq heures ?

— Oui.

— Vous y avez trouvé quelqu'un ?

— Non.

— Ceux qui vous ont assailli sont arrivés après vous ?

— Oui.

— Dallas et Durand ?

— Non.

— Qui donc ?

— Connais pas...

— Vous ne connaissez pas ceux ?...

— Un seul.

— Un seul ?

— Oui.

— Et vous ne le connaissez pas ?

— Jamais vu.

Jérôme se sentait extrêmement surpris.

— Vengeance, ajouta Vernier.

— Vengeance ? contre vous ?

— Oui... raconterai plus tard...

Le policier dut réfréner son impatience.

A cinq heures du matin, Vernier, qu'une fièvre tenait éveillé, pouvait parler plus librement.

— J'ai été assailli, dit-il, et jeté dans cette cave pour y mourir de faim, par un individu qui s'est dit le fiancé de Marguerite Cartier, et qui me prenait pour son séducteur.

— Mais tout le monde sait, à l'heure actuelle, que le séducteur de cette jeune fille était Dominique Richard.

— Il faut croire que celui-ci ne le savait pas.

— C'est invraisemblable !

— C'est cependant exact. Et je crois que vous êtes arrivé à temps, monsieur Jérôme.

— Je le crois aussi.

A ce moment, le vieux policier tendit l'oreille du côté de la rue. (La chambre à coucher de Marguerite était située sur l'arrière de la maison, et la lumière qui s'y trouvait ne pouvait pas être aperçue de la façade avant).

Ayant écouté deux secondes, il baissa vivement la lampe et saisit sa lanterne sourde, qui par hasard était restée allumée.

Que faites-vous ? lui demanda Vernier.

— Ne bougez pas ; attendez-moi ; la grille extérieure a grincé, et on a marché dans le jardin.

— Oh ! prenez garde !

— Soyez tranquille, je suis armé.

Jérôme sortit avec précaution, et quelques secondes s'étaient à peine écoulées que Vernier entendait la voix du policier dans le couloir central, cette voix si calme et si pacifique d'ordinaire, mais en ce moment montée à un diapason fort menaçant :

— Qui va là ?... Halte, ou je fais feu !

Il voulut se jeter hors du lit, mais ses jambes étaient de plomb. Il haussa instinctivement la flamme de la lampe.

Et bientôt Jérôme reparut, le revolver à la main, et poussant devant lui l'individu qu'il avait découvert dans le corridor.

Aussitôt qu'il put distinguer ses traits, Paul Vernier s'écria :

Bibliographie

Jean BERNARD

Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914

50e FASCICULE. — *Sommaire* : L'aïeul des zouaves. Un caporal de 20 ans. L'offensive de la Somme. Succès des Anglais. — Prouesse de nos aviateurs. L'élan des Sénégalais. Dans la rafale. L'attaque des Irlandais. Un exploit de Guynemer. Lloyd George, premier ministre.

51e FASCICULE. — *Sommaire* : Etat moral de Paris. Incident à la Chambre. Joffre, maréchal. Le général Lyautey, ministre de la guerre. La Censure. Les paysans de France.

52e FASCICULE. — *Sommaire* : Les exigences du Reichstag. Les conditions des Alliés. Protestation de Liebknecht. Pleutrerie de Guillaume II. Protestation d'intellectuels espagnols. Guillaume II veut la paix.

Chaque fascicule : 1 fr.
Berger-Levrault, éditeur.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée
Paraissant tous les Vendredis
Sommaire du N° 45

La politique française et l'ordre européen : Pierre Constans. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La question politique et la lutte des partis : Trygée. — Affaires extérieures : L'heure allemande est proche : Jacques Bardoux, professeur à l'Ecole des Sciences politiques; M. Mussolini : Jacques Chastenet. — Affaires économiques : Apologie pour la belle richesse : Lucien Romier, rédacteur en chef de la « Journée Industrielle. » — Notes et figures : Le 11 novembre : Jacques Boulenger. La clairière de Rethondes : Edmond Pilon. La querelle des auteurs et des critiques : Max Buteau. — Littérature : Le prix Balzac : Emile Baumann : André Thérive. — Théâtre : La poésie de M. François Porché : les thèses de M. Gustave Téry : Gérard Bauër. — Musique : « Gianni Schicchi » : Henry Bidou. — Curiosité : A propos du mobilier provençal : Henri Clouzot, conservateur du musée Galliera. — Roman : Monsieur Quatorze (suite) : François Fosca. — Feuillets de la Semaine : Economique : Robert Fabre. — Ce qu'on lit. — Faits de la semaine. — La vie financière : Léon Vigneault.

REVUE BLEUE

Fondée en 1863
Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois
Sommaire du 18 novembre 1922

Ed. Le Roy : Qu'est-ce que la philosophie? — *P. Gaultier* : Le droit de la femme au vice — *E. Fourniol* : M. L. Lougheur. — *M. Puccini* : Pressentiment. — ***** : Comment se produisit la Révolution allemande du 9 novembre 1918 — *H. Pourrat* : Les jardins sauvages. — *E. Ripert* : L'Afrique Occidentale à l'Exposition de Marseille. — *L. Dumont Wilden* : La révolution fasciste. — *L. Maury* : La France à l'Ecole de l'Allemagne. — Les Livres nouveaux. — La question d'Orient. — Chronique roumaine; chronique tchécoslovaque; chronique polonaise. — Bulletin maritime.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VIIe). Téléphone : Fleurus, 02-29.

Revue Scientifique

Fondée en 1863
Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois
Sommaire du 11 Novembre 1922

1. Sur le recrutement du personnel des laboratoires scientifiques, par W. Kilian, membre de l'Académie des sciences ; 2 La Monnaie, son évolution, état actuel, par M. Hanriot, membre de l'Académie de médecine, directeur des essais à la « Monnaie » de Paris ; 3. Essai sur l'évolution de la tologie, par le Dr Flavien Bonnet-Roy, chef de clinique adjoint à la Faculté de médecine de Paris ; 4 Revue maritime : Sondages par faibles profondeurs, par J. Rouch, capitaine de corvette.

Notes et Actualités : Mathématiques : Le mois mathématique à l'Académie des sciences (septembre 1922) ; Physique du globe : Pourquoi on ne voit pas la plaine du haut des montagnes ; Optique : Test-objets pour l'étude du pouvoir séparateur du microscope ; Géographie : La Guadeloupe ; Géologie : Le musée géologique régional de l'Université de Montpellier; Biologie : Le greffe des yeux et la vision ; Microbiologie : Pouvoir antiseptique des huiles essentielles ; Statistique : La production lyonnaise des soieries en 1921.

Applications de la science à l'industrie : Photographie : Révélateur concentré d'emploi universel; Mines : La plus puissante couche de charbon du monde ; Aviation : L'aviation en Chine ; Industrie : La carbonisation à basse température, source de carburants ; Agronomie : Expériences d'électroculture.

Nouvelles : Académie des Sciences, etc — Vie scientifique universitaire.

Nécrologie; Le physicien Edmond Bouty.

Académie des Sciences de Paris : Comptes-rendus des séances des 16 et 23 octobre 1922

Bibliographie.

Prix du numéro : France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux : Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VIIe. Téléphone Fleurus : 02-29.

LA NATURE

Un bateau paradoxal qui navigue grâce au vent contre ce même vent, tel est le sujet du premier article du numéro de cette semaine de *La Nature*. Bateau paradoxal, dû aux efforts combinés de MM. Constantin, Joessel et Dalloz et de la Direction des Inventions, qui vient de faire ses preuves sur la Seine et d'y montrer que la voile n'est ni l'unique ni le seul moyen d'utiliser le vent pour la propulsion sur l'eau.

M. Montessus de Ballore, l'éminent sismologue, expose ensuite l'état actuel de la science des tremblements de terre qu'il connaît si bien, la classification, les causes diverses des quelques 30.000 secousses qu'on enregistre annuellement.

Voici la locomotive Ljunström, récemment réalisée en Suède, qui présente cette particularité d'envoyer la vapeur qu'elle produit dans une sorte de tender où une turbine la reçoit et l'utilise pour actionner les roues : nouvelle conquête de la turbine due à son excellent rendement.

Vient aussitôt après une série d'observations prises sur le vif par M. Coopman, dans la campagne, relativement au héris son. La description est si vivante, le tableau si bien brossé qu'on se croit transporté dans les bois.

Et pour changer, un nouvel appareil, l'épi actyloscope que le Service de l'identité judiciaire vient de réaliser pour comparer les empreintes digitales qu'elle a à identifier.

Le supplément, varié comme d'habitude, où l'on trouve des conseils, des recettes, des renseignements pratiques éprouvés, *vade-mecum* constamment tenu à jour de l'amateur de sciences aussi bien que de l'ingénieur.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LES ANNALES

Très varié comme d'habitude le numéro des *Annales* de cette semaine contient des impressions de voyage en Autriche-Hongrie par Anne-Marie Ginisty, qui nous montrent l'aspect actuel de Vienne; des poèmes de la comtesse de Noailles et de Gabriel Volland, des chroniques de Zamacoïs et Hugues Delorme ; des articles de Henry Bidou, Henry Bordeaux, Adolphe Brisson, Binet-Valmer, etc En vente partout : 75 centimes.

LA MODE PRATIQUE

Un an 25 fr. — RAPPORTE 100 FOIS — Le N° 0.50

CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES DES MEILLEURS DESSINATEURS
LES PLUS JOLIS OUVRAGES
LES MEILLEURES RECETTES
LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la " Mode Pratique ", vous ferez toutes vos Robes.

79, BOULEVARD St-GERMAIN, PARIS

ALMANACH HACHETTE

1923

3 fr. 50

AVEC

une Encyclopédie du Monde nouveau en 2 couleurs

ET

un bon prime pour un appareil de télégraphie et téléphonie sans fil à prix réduit remboursant le prix de l'Almanach

LA REVUE HEBDOMADAIRE

publie dans son numéro du 11 Novembre « La crise gouvernementale en Angleterre » par Henry-D. Davray.

Lire dans le même numéro : La mort de Prinet (fragment du *Songe*) (I), par Henry de Montherlant. — Les « Journaliers » (III) L'étreinte du désert, par Isabelle Eberhardt. — La maison d'Henri Fabre et la vie du naturaliste, par Marcel Provence. — Alfred Capus, par Louis Latzarus.

Le numéro 1 fr. 50. — Chèque postal : 176-70.
Plon, rue Garancière, Paris.

Mesdames,

Vous n'êtes peut-être pas toutes *de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies*

Mais vous pouvez toutes *le devenir grâce aux*

Publications François Tedesco
39, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant
1° un numéro du *Journal des Ouvrages de Dames;*
2° un numéro de *La Femme Chez Elle;*
3° un numéro de *Mon Aiguille;*
4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.
Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot »
à retourner sous enveloppe affranchie aux
Publications François TEDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » *contenant un exemplaire de chacune des publications:* « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » *et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.*

Nom.....
Adresse.....
.....
Date et Signature

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Le Maroc par Algésiras et Tanger
(3 h. seulement de traversée)

Il est rappelé qu'on peut se rendre de France au Maroc en traversant l'Espagne ; c'est le trajet offrant la plus courte traversée maritime.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algésiras.

Train rapide de luxe Sud-Express quotidien entre Paris et Madrid ; entre Madrid et Algésiras, service bi-hebdomadaire de luxe.

Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures.

De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile 5 fois par semaine, trajet dans la même journée : Tanger départ : 5 h. 30, Rabat arrivée : 17 h. 30, Casablanca arrivée : 19 h. 30.

Les billets de ce service automobile peuvent être obtenus à Paris : à la gare de Paris-Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.

Relations avec l'Amérique du Sud viâ Bordeaux

La Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans a l'honneur d'informer le public que, sur présentation d'un billet de passage des Compagnies *Sud-Atlantique* et *Chargeurs-Réunis*, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Service de voitures-automobles à la gare de Paris-Quai d'Orsay

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au public qu'un service de voitures automobiles fonctionne de la gare de Paris-Quai d'Orsay à domicile ou vice versa.

Il est donné satisfaction aux commandes dans l'ordre de leur réception et dans la limite des ressources disponibles.

Enregistrement soit pour Paris-Quai d'Orsay, soit pour Paris-Austerlitz des bagages à livrer à domicile dans Paris.

Les voyageur désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

L'enregistrement peut alors être effectué, soit pour Paris-Austerlitz, soit pour Paris-Quai-d'Orsay, suivant le cas.

A l'arrivée, les voyageurs présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Edition d'affiches artistiques

La magnifique série d'affiches illustrées que la Compagnie d'Orléans a pu faire paraître depuis la guerre (grand châteaux de la Loire, sites et monuments de la Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, etc...) a été récemment complétée par de nouveaux sujets des plus intéressants.

C'est « le Château de Chaumont » dominant fièrement la Loire, « Rocamadour » et ses sanctuaires accrochés au rocher, la belle pyramide du « Puy Mary » (1787 m.) dans le Cantal, enfin « Albi », son vieux pont et son imposante Cathédrale.

Ces affiches sont mises en vente au *Service de la Publicité, 1, Place Valhubert, à Paris*, au prix de 3 fr. l'exemplaire, frais de port en sus.

Extension du service des locations de places dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris.

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au Public que, pour la location des places dans les trains, elle a jugé utile d'étendre à un certain nombre de points de son réseau le régime primitivement restreint à quelques grandes gares.

Des tickets garde-place de 1re 2e et 3 classe sont ainsi à la disposition des voyageurs dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris dans les gares de : Agen, Angers, Angoulême, Auray, Aurillac, Bordeaux-Bastide et Bordeaux-Saint-Jean, Bourges, Brive Cahors, Châteauroux, La Baule-Escoublac, La Bourboule, Le Croisic, Le Lioran, Le Mont-Dore, Le Pouliguen, Libourne, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montluçon, Nantes, Orléans, Périgueux, Pornichet, Quiberon, Quimper, Saint-Nazaire, Toulouse, Tours, Vannes, Vic-sur-Cère, Vierzon.

Pour tous renseignements notamment l'indication des trains dans lesquels la location peut être faite, s'adresser aux gares intéressées ou consulter l'indicateur Chaix.

Train rapide de luxe « Sud-Express » entre Paris, Bordeaux, Biarritz-Ville et la frontière d'Espagne.

Le train rapide de luxe quotidien « Sud-Express », composé exclusivement de voitures de la Compagnie des Wagons-Lits prend des voyageurs tant à l'aller qu'au retour, sur tout le trajet pour toutes les gares où il s'arrête ; il est accessible aux voyageurs de 1re classe moyennant un supplément, fixé sur le Réseau d'Orléans à 12 fr. 15 jusqu'à 250 kilomètres et 24 fr. 25 au dessus de 250 kilomètres ; sur le réseau du Midi ce supplément est fixé à 12 fr. 15.

ALLER

Paris-Quai d'Orsay dép. 10 h. 20. — Orléans arr. 12 h. 16. — Tours arr. 13 h. 48. — Poitiers arr. 14 h. 58. — Angoulême arr. 16 h. 32. — Bordeaux-Saint-Jean arr. 18 h. 25. — Biarritz-Ville arr. 22 h. 08. — Irun (frontière) arr. 22 h. 52.

RETOUR

Hendaye (frontière) dép. 10 h. 14. — Biarritz-Ville dép. 10 h. 33. — Bordeaux-Saint-Jean dép. 14 h. 24. — Angoulême dép. 16 h. 15. — Poitiers dép. 17 h. 50. Tours dép. 19 h. — Orléans dép. 20 h. 33. — Paris-Quai d'Orsay arr. 22 h. 10.

Il est rappelé que ce train continue chaque jour sur Madrid et trois fois par semaine sur Lisbonne. Un service de Wagons-Lits circulant deux fois par semaine dans chaque sens entre Madrid et Algésiras assure les relations les plus rapides sur le Maroc.

Réédition du Livret-guide officiel de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (Service d'été 1922).

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'elle vient de procéder à la réédition de son Livret-guide officiel.

Rappelons que ce document très apprécié contient, indépendamment de la partie horaire, des cartes et plans, ainsi que des renseignements généraux sur les billets et un texte descriptif illustré complété sur les contrées desservies par le Réseau.

Cette publication est mise en vente, au prix de 2 francs l'exemplaire, dans ses principales gares, agences et bureaux de ville.

VOYAGES AU MAROC

1° Par *Bordeaux-Casablanca.*

Billets directs simples des trois classes de Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Tours, Limoges et Gannat pour Casablanca et *vice-versa*, avec enregistrement direct des bagages des villes ci-dessus pour Casablanca.

Validité des bilets simples, 15 jours.

Traversée en trois jours.

La Compagnie d'Orléans a ouvert à Casablanca, 4, rue de l'Horloge, une Agence officielle où l'on trouve des billets au départ de Bordeaux pour toutes destinations des grands réseaux français et où l'on enregistre directement les bagages pour les mêmes destinations.

2° Par l'*Espagne et Tanger.*

C'est la voie offrant la plus courte traversée maritime (3 heures seulement entre Algésiras et Tanger avec services quotidiens).

Entre Paris et Algésiras, *viâ* Bordeaux-Madrid et *vice-versa* billets directs simples et d'aller et retour avec enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser notamment à l'Administration Centrale de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, à son Agence, 16, Boulevard des Capucines et aux diverses gares intéressées.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

Ancien Cabinet dentaire WILCKEN-GARBARINO
CAHORS. — 69, Boulevard Gambetta (près de la Mairie)

Docteur AILLET Sr

De la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire Française de Paris
Médecin-dentiste du Lycée, de l'Ecole normale de jeunes filles et de l'Hôpital militaire
Ancien chef du centre militaire d'appareillage dentaire de Toulouse.

Tous soins des dents et des maladies des gencives
par les procédés et appareils scientifiques modernes. Asepsie et sécurité assurées.
Extractions des dents sans douleur avec anesthésie locale et générale.
Obturations émail et amalgames blancs ; Dents à pivot ; Aurifications ;
Couronnes d'or fin (coiffes); Bridges (Appareils fixes ou mobiles, sans plaque ni crochets, tout or fin, ou avec dents interchangeables).
Appareils caoutchouc et or, entièrement garantis.
Livraison des petits appareils et réparations dans la même journée.
Envois par poste.

Redressement et attention spéciale apportés aux déviations et irrégularités de position des dents des enfants et jusqu'à 20 ans.
De plus, à ce sujet, consultations à titre gracieux.

Depuis sa démobilisation, le Docteur AILLET reçoit lui-même tous les jours et sur rendez-vous.
Il établit pour chaque cas des prix raisonnables.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : **10** francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

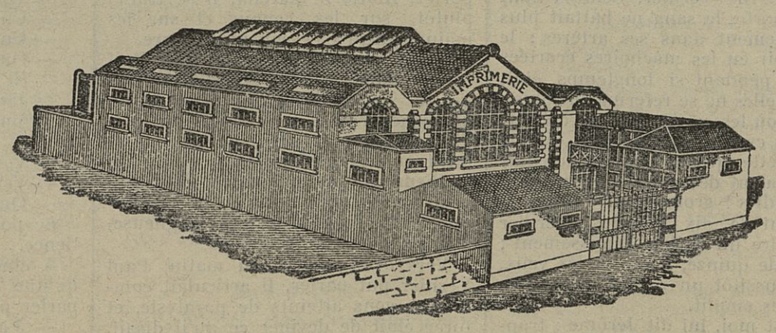

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS